



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022

**IMAGINONS
UN AVENIR
+ SÛR**

Enjeux climatiques, écologiques, technologiques, liés aux ressources, aux conditions de travail... les défis qui se profilent s'annoncent nombreux ; à cette heure, leurs impacts ne sont pas pleinement connus, les potentialités du digital, pas toutes exploitées. Pour répondre à ces enjeux et aider les entreprises du BTP à se préparer à ces mutations, en 2022, l'OPPBTP a commencé le déploiement de son plan stratégique @Horizon2025.

L'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire créée en 1947 et sous tutelle du ministère du Travail. L'OPPBTP rassemble 365 collaborateurs, experts en prévention, issus du terrain, qui accompagnent au quotidien les entreprises du secteur.

Les actions des femmes et des hommes de l'OPPBTP se structurent autour de trois enjeux fondamentaux :

- **Poursuivre la mobilisation des entreprises et de leurs salariés** pour développer la prise en charge active des questions de santé et de sécurité au travail ;
- **Faire baisser le nombre d'accidents graves et mortels ;**
- **Relever les défis des conditions de travail et de leurs améliorations.**

Dans cette intention, l'OPPBTP a mis en place le plan stratégique @Horizon2025.

**GRÂCE À LA PRÉVENTION,
CRÉONS UN AVENIR PLUS...**



Découvrir le plan @Horizon2025 sur oppbtp.fr

SÛR



Que ce soit par le biais de démarches individualisées ou mutualisées, par risque ou par cible, l'OPPBTB actionne l'ensemble des leviers à sa disposition pour développer la culture de prévention dans les entreprises du secteur. La priorité de l'Organisme est claire : faire baisser le nombre d'accidents sur les chantiers. ●




11 014
 entreprises
 accompagnées
 par l'Organisme
 en 2022.



L'innovation technique est un facteur clé d'amélioration des conditions de sécurité et de travail. En partenariat avec les acteurs du secteur, l'OPPBTB se saisit des opportunités qu'offre l'innovation technique et technologique pour développer l'ingénierie prévention des métiers de demain et la mettre en œuvre dès la conception des projets de construction. Cette ambition conduira l'Organisme à expérimenter de nouvelles technologies (telles que les exosquelettes, les équipements de protection individuelle connectés, etc.) et à mener des expérimentations dans le domaine de la reconnaissance d'images ou dans celui de la data. ●



INNOVANT

PERFORMANT



L'OPPBTB a choisi de changer de regard sur la prévention et de la considérer comme une source de performance à part entière. Le plus souvent, la prévention est envisagée de façon négative et considérée sous l'angle de l'obligation et de la sanction. Pourtant, son retour sur investissement est avéré et son impact sur la performance globale d'une organisation d'entreprise, démontré. L'OPPBTB entend mieux partager ces constats avec les entreprises et donner à celles qui le souhaitent les moyens de mettre en œuvre des actions de prévention efficaces et performantes. ●




310

études de cas pour gagner en prévention et en performance sur les chantiers disponibles sur le site preventionbtp.fr, dont 52 nouvelles produites en 2022.

P. 08 Conversation avec la Présidence

P. 10 Entretien avec Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTB

P. 12 Missions et atouts de l'Organisme

#TERRAIN P. 14

Maintenir une présence forte de l'OPPBTB auprès des professionnels du secteur

#DIGITAL P. 24

Proposer aux utilisateurs des outils digitaux simples, efficaces et accessibles à tous

#INNOVATION P. 32

Imaginer une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation

#FORMATION INITIALE P. 40

Assurer un haut niveau de compétences en prévention auprès des jeunes, des nouveaux dirigeants et des intérimaires

#PRÉVENTION & PERFORMANCE P. 48

Opter pour une approche résolument positive et incitative des risques professionnels

P. 56 Une organisation au service de tous

P. 59 L'OPPBTB en région

JEAN-MARIE KERHERNO

PRÉSIDENT DE L'OPPBTB

Quel regard portez-vous sur l'année 2022 ?

Jean-Marie Kerherno : En dépit de certaines difficultés comme la pénurie de matériaux, la hausse du coût de l'énergie et la disponibilité du personnel, l'activité dans le BTP est restée très porteuse en 2022. En matière de sinistralité sur les chantiers, nous avons observé une recrudescence d'accidents pour laquelle, pour le moment, nous n'avons pas d'explication. Néanmoins, nous pouvons légitimement penser que la tendance baissière des accidents (vérifiée par les statistiques de l'Assurance maladie et mesurée à travers la baisse du taux de fréquence des accidents) se poursuit dans un temps plus long.

Christian Baix : La recrudescence des accidents sur l'année 2022 montre la pertinence des actions de prévention et souligne l'intérêt de les développer. L'actualité a également été marquée par le projet de loi de réforme des retraites qui a permis de parler de la pénibilité et de l'usure professionnelle. Malheureusement, les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques chimiques demeurent les oubliés de ce débat. Par ailleurs, si la réforme prévoit des mesures de réparation, elle ne donne en revanche pas toute sa place à la prévention et n'incite pas suffisamment à des actions en la matière.



L'OPPBTB a la conviction que, pour induire des changements durables dans une société, la formation des jeunes générations est une étape incontournable. La formation initiale est donc l'un des enjeux clés de notre plan stratégique @Horizon2025.

Jean-Marie Kerherno,
président de l'OPPBTB

Quel bilan tirez-vous de l'application du plan @H2025 ?

J.-M. K. : En renforçant notre présence sur le terrain, ce plan stratégique nous permet de mieux comprendre les besoins des entreprises et donc de mieux les accompagner dans le déploiement de leurs actions de prévention. Ce plan comprend également un volet qui propose de changer de regard sur la prévention, de l'envisager non plus comme une contrainte, mais comme une source de performance pour l'entreprise. Nous sommes convaincus que cette approche est un levier puissant pour les entreprises et qu'elle les incitera à aller plus loin dans leurs démarches de prévention. Nous comptons d'ailleurs rendre ce message plus lisible en 2023, notamment sur

nos réseaux sociaux, et mobiliser nos partenaires et les entreprises pour les amener à envisager la prévention comme une source d'opportunités à part entière.

C. B. : La présence sur le terrain favorise également la remontée et le partage des bonnes pratiques pour qu'elles profitent au plus grand nombre. Dans ce contexte, nous avons produit une documentation abondante (+ 26,52 % de nouveaux contenus) pour renforcer la prévention sur les chantiers. L'année 2022 a également vu l'aboutissement de l'application Check Chantier qui permet à chaque ouvrier d'emporter avec lui un outil simple et efficace pour optimiser en temps réel son intervention. Notre plan @H2025 a aussi permis la création d'un nouveau site, preventionbtp.fr, qui met à

CHRISTIAN BAIX

VICE-PRÉSIDENT DE L'OPPBTB



Nous voulons aboutir à une réglementation mieux adaptée à la réalité du terrain et qui protège mieux les professionnels du BTP.

Christian Baix,
vice-président
de l'OPPBTB

disposition des professionnels de l'information et des solutions en prévention faciles à mettre en pratique. Le digital est une solution puissante pour améliorer la prévention des métiers actuels, celle de ceux à venir, mais aussi pour toucher le plus grand nombre de travailleurs. Il faut conjuguer présence terrain et digital pour un impact maximum.

Que souhaitez-vous pour l'année 2023 ?

C. B. : En 2023, nous allons déployer deux campagnes ciblées, l'une sur les risques musculo-squelettiques, l'autre sur l'hygiène. Nous comptons également consolider notre action en cas d'accidents graves et mortels : concrètement,

nous voulons gagner en réactivité sur ce sujet et nous rendre sur le chantier dès que possible après un événement afin de recueillir les faits qualitatifs et d'en établir les causes. Nous comptons continuer à saisir les opportunités de la technologie en accompagnant la R&D et en partageant les solutions innovantes avec les professionnels (je pense notamment ici aux exosquelettes ou au bracelet détecteur de coup de chaleur que nous avons contribué à mettre au point en 2022). Sur le plan législatif, nous souhaitons faire avancer plusieurs dossiers techniques pour aboutir à une réglementation mieux adaptée à la réalité du terrain et qui protège mieux les professionnels du BTP. Le « zéro accident » sur chaque chantier reste notre objectif.

J.-M. K. : L'OPPBTB a la conviction que pour induire des changements durables dans une société, la formation des nouveaux entrants est une étape incontournable. Nous allons donc renforcer notre assise partenariale et prolonger les actions initiées cette année avec les centres de formation. Nos actions s'adressent à l'ensemble des nouveaux professionnels. En 2023, nous comptons toutefois développer celles à l'attention des créateurs et repreneurs d'entreprises. Avec eux, nous voulons optimiser dès aujourd'hui les bases des systèmes de management de la sécurité de demain. Si nous sommes ouverts aux innovations et sensibles aux risques liés aux pratiques innovantes, nous restons toutefois actifs sur des combats que nous menons de longue date, notamment sur les risques chimiques. Qu'il s'agisse de l'amiante, de la silice, du plomb, des particules minérales allongées d'intérêt, ces risques restent pour nous des sujets d'intérêt prioritaires. À titre d'exemple, à l'instar de ce que nous avons fait pour l'amiante, nous allons continuer notre cartographie des chantiers concernés par la silice. En plus de cet état des lieux, nous proposerons des préconisations pour améliorer les pratiques et les moyens de protection afin de réduire l'exposition des professionnels à ce risque grave. ●

PAUL DUPHIL

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPPBT

Actions renforcées sur le terrain, développement de son offre digitale, déploiement de ses formations : le plan @Horizon2025 de l'OPPBT est à l'évidence en marche. Secrétaire général de l'Organisme, Paul Duphil revient sur les temps marquants de 2022 et dégage les actions prioritaires de l'année à venir qui s'articulent autour de cette ambition claire : éradiquer les causes des accidents professionnels dans le secteur du BTP.

Quels ont été les faits marquants de 2022 pour l'OPPBT ?

D'abord, pour nous tous, 2022 a été marqué par la sortie progressive de la Covid-19 et donc la stabilisation des activités dans le secteur du BTP, mais aussi le retour complet de nos équipes sur le terrain, au plus près des entreprises. Nous avons pu reprendre nos diagnostics et apporter aux professionnels l'assistance dont ils ont besoin sur leurs chantiers. En 2022, nous avons également mené deux campagnes de prévention sur des enjeux majeurs dans notre secteur : les risques routiers professionnels et l'intérim. Pendant les six semaines de notre opération « Zéro risque routier dans le BTP », nos conseillers se sont rendus dans les entreprises où ils ont réalisé plus de 1 000 diagnostics sur le sujet et proposé des webinaires et des réunions d'information pratiques aux collaborateurs. Nous avons



également mené une campagne ciblée pour aider les entreprises à mieux former et sensibiliser leurs salariés intérimaires aux enjeux de la prévention. À cette occasion, nous leur avons notamment proposé des outils pratiques et une documentation déclinée en cinq langues qui rappellent les procédures incontournables en la matière. Nous avons également créé le « Diagnostic Intérim : Anticiper, Accueillir, Accompagner », afin d'évaluer les entreprises sur la façon dont elles informent leurs salariés intérimaires à cette question et les aider à améliorer leurs pratiques.

2022 était la première année de mise en œuvre opérationnelle du plan stratégique @Horizon2025 : quels enseignements en tirez-vous ?

@Horizon2025 est un plan ambitieux, organisé autour de cinq axes (que vous pourrez découvrir dans ce document) et nous avons progressé dans chacun d'eux. Nous venons de voir quelques actions terrain ; pour la formation initiale, nous avons contribué à la rénovation de 4 diplômes et 15 titres professionnels, et formé 370 enseignants. Nous avons également renouvelé notre opération « 100 minutes pour la vie » qui vise à inculquer les bons réflexes en matière de sécurité aux jeunes qui rejoignent le BTP. Cette édition a rencontré un franc succès puisque 12 500 élèves ont été sensibilisés à la prévention des risques professionnels pendant les cinq semaines de ce challenge. Au total, ils se sont lancés 96 830 « battles » (+ 25 % par rapport à 2021) et ont répondu à 790 709 questions de prévention (+ 32 %). Nos indicateurs soulignent l'impact positif de cette campagne digitale auprès des futurs professionnels du BTP. Ils démontrent aussi l'intérêt de maintenir cet accompagnement à la fois rigoureux et ludique pour aider ce jeune public à intégrer le plus tôt possible les bonnes pratiques en matière de sécurité.



En 2022, nous avons mené deux campagnes de prévention sur des enjeux majeurs de notre secteur : les risques routiers professionnels et l'intérim.

En 2022, l'OPPBT a également optimisé son univers digital pour mieux accompagner les entreprises...

Nous avons effectivement confirmé la refonte de notre univers digital et créé de nouveaux outils qui répondent aux besoins des entreprises et notamment à ceux des TPE-PME. À titre d'exemple, nous avons étoffé notre offre documentaire et nos outils digitaux pour permettre à chaque entreprise de piloter sa prévention au quotidien. Nous avons également mis en place deux parcours digitaux personnalisés pour accompagner les professionnels en prévention (qu'ils débutent dans leur démarche ou souhaitent la renforcer). Nous avons par ailleurs lancé l'application mobile Check Chantier. Téléchargée plus de 5 000 fois dans le mois qui a suivi son lancement, Check Chantier permet d'accéder depuis son smartphone aux outils indispensables pour sécuriser son chantier, et notamment, s'assurer de la sécurité d'un échafaudage ou d'un engin.

Quelles sont les priorités de l'OPPBT pour l'année 2023 ?

Nous allons continuer le déploiement des cinq axes de notre plan @Horizon2025.

Concrètement, cela signifie que nous renforcerons nos actions de terrain, notamment en lançant une campagne ciblée sur les troubles musculo-squelettiques (qui représentent la première cause de maladies professionnelles dans le secteur) et une autre sur l'hygiène. Nous conforterons également notre présence sur le digital où nous inciterons les entreprises engagées dans une démarche de prévention à aller plus loin en entreprenant le parcours MonDOCunique « Plus ». Nous poursuivrons par ailleurs notre travail d'évaluation technique pour identifier, le plus en amont possible, les sources de risques dans les pratiques de construction innovantes, notamment dans le secteur de la construction bois. Nous développerons notre effort de montée en compétences, à l'attention des nouveaux arrivants, et plus particulièrement des nouveaux dirigeants et des intérimaires. Nous comptons enfin renforcer notre priorité stratégique 5 « Prévention & Performance et Culture de prévention » avec une ambition forte : réinventer la façon de parler de prévention, l'envisager non plus comme une contrainte, mais comme ce qu'elle est aussi, un levier de performance. Les solutions existent. Nous voulons mieux les faire connaître, notamment via nos réseaux sociaux et grâce à des campagnes de communication que nous déploierons à la fin de l'année.

Toutes ces actions sont au service de la valeur fondamentale de l'OPPBT : le respect de la vie. Il m'importe de le souligner, car l'année 2022 a été marquée par une hausse du nombre d'accidents de travail graves et mortels sur les chantiers. La mobilisation contre ces accidents multifactoriels est et restera notre priorité absolue. @Horizon2025 est d'ailleurs construit et orienté entièrement dans cette direction : tout mettre en œuvre pour éradiquer les causes des accidents. ●

MISSIONS ET ATOUTS DE L'ORGANISME

L'OPPBTB est le premier organisme paritaire des branches bâtiment et Travaux Publics dédié à la prévention des risques professionnels créée en 1947. Ses missions sont définies dans l'article R.4643-2 du code du travail. Elles portent notamment sur la promotion de la prévention, l'expertise, l'étude des situations de terrain et le retour d'expérience à la profession et aux pouvoirs publics, l'information, le conseil et la formation. Leur mise en œuvre a évolué au fil des ans, en fonction des priorités décidées par le Conseil du Comité national de l'Organisme.

Pour mener ses missions, l'OPPBTB s'appuie sur :

- des collaborateurs professionnels du BTP experts et engagés en prévention ;
- une présence sur le terrain partout en France métropolitaine et en expansion dans les départements d'outre-mer ;
- une offre d'information qui répond aux préoccupations des professionnels et reste accessible à tout moment ;
- un accompagnement sur mesure des professionnels du BTP pour les aider à développer la culture prévention au sein de leur structure.

L'OPPBTB met son expertise et ses ressources à disposition de tous les acteurs de la construction et plus particulièrement aux 220 000 entreprises du BTP employant au moins 1 salarié.



@Horizon2025 : changeons notre regard sur la prévention

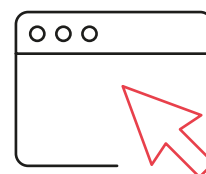
Tous les cinq ans, l'OPPBTB met en place un plan stratégique qui répond aux évolutions du secteur et porte l'ambition des branches du Bâtiment et des Travaux Publics en matière de santé et sécurité au travail. En 2022, l'Organisme a dévoilé l'orientation de son plan @Horizon2025, aligné sur le Plan santé au travail 4. @Horizon2025 s'articule autour de cinq priorités stratégiques, menées en synergie. Il s'agit de :

- **maintenir** une présence forte de l'Organisme sur le terrain ;
- **offrir** une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital ;
- **réaliser** l'ingénierie prévention des métiers de demain, avec l'objectif d'une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation ;

- **former** les jeunes, les nouveaux dirigeants et les intérimaires, et assurer ainsi un haut niveau de compétences prévention des personnels du BTP ;
- **contribuer** au changement de paradigme de la prévention, en s'appuyant sur prévention et performance et sur la culture de prévention, en vue d'une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels.

@Horizon2025 a été pensé à l'aune de la crise de la Covid-19 qui a conduit à repenser nos modèles. C'est précisément parce qu'il prend en compte les changements à venir que ce plan stratégique peut aider les entreprises à se préparer aux mutations qui se profilent et à en saisir toutes les opportunités. ●

EN CHIFFRES !

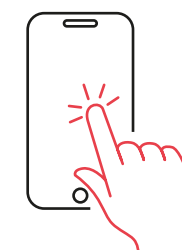


3,36 millions

de visites sur le site preventionbtp.fr.

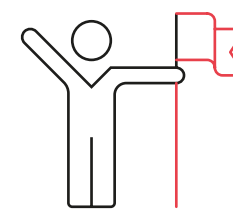
6 391

téléchargements de l'application Check Chantier en un trimestre.



308 000

téléchargements de documents sur preventionbtp.fr.



12 500

apprentis du BTP ont participé à la campagne « 100' pour la vie » pendant laquelle ils ont relevé 96 000 défis.

+ 124 %

de visibilité sur les réseaux sociaux LinkedIn, Twitter et Facebook.



240 000

entreprises reçoivent la lettre de PréventionBTP.

1 086

diagnostics en entreprises à l'occasion de la campagne « Zéro risque routier dans le BTP », menée entre mai et juillet 2022.

242

candidatures reçues et

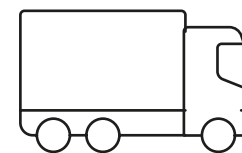
23

entreprises récompensées à l'occasion de la 2^e édition des Victoires de Prévention BTP.



11 014

entreprises accompagnées.



#TERRAIN

Maintenir une présence forte de l'OPPBTB auprès des professionnels du secteur

L'OPPBTB affirme sa volonté de maintenir une présence importante de ses conseillers et experts sur le terrain, au plus près des entreprises et de leurs enjeux de prévention. Cette présence sur le terrain passe également par la mise en place de conventions et de programmes opérationnels avec des partenaires professionnels et avec les services de prévention et de santé au travail. Elle repose enfin sur le développement du réseau d'entreprises des conseillers de l'OPPBTB. Le rôle des conseillers est décisif puisqu'ils favorisent les remontées d'informations et de bonnes pratiques.

En 2022, l'OPPBTB a mené deux campagnes ciblées de grande ampleur (l'une sur le risque routier professionnel, l'autre sur l'intérim) à l'échelle nationale. À cette occasion, l'Organisme a réalisé de nombreux diagnostics et animations et a témoigné de son intention déterminée d'être sur le terrain, au plus près des entreprises.

L'OPPBTB SUR LE TERRAIN

En complément du développement des nouvelles technologies et du travail à distance, l'OPPBTB affirme sa volonté de maintenir une présence importante de ses conseillers et experts sur le terrain, au plus près des entreprises et de leurs enjeux de prévention.

Cette présence vise prioritairement à animer un réseau territorial, à accompagner les entreprises, quelle que soit leur taille, à engager des actions de prévention, et enfin, à recueillir des pratiques d'excellence pour les partager avec le plus grand nombre.

→ Un réseau territorial solide et actif

Pour atteindre cet objectif, l'OPPBTB bénéficie d'un réseau territorial fort, composé d'entreprises, d'organisations professionnelles des branches du BTP (FFB, FNTP, CAPEB et FSCOP du BTP, notamment), ainsi que des partenaires institutionnels en santé et sécurité au travail. Des accords nationaux et des conventions locales structurent la mise en œuvre d'actions conjointes.

→ Un accompagnement en situation de crise et d'accompagnement dans la durée

Les conseillers de l'OPPBTB se rendent dans les entreprises et sur des chantiers en cas d'accident du travail ou d'arrêt de chantier. Leur objectif est d'aider l'entreprise à reprendre son activité en toute sécurité et à éliminer les causes de la situation d'urgence.

En 2022, 11 014 entreprises ont été accompagnées par l'Organisme.

Ces accompagnements visent prioritairement à développer l'organisation des entreprises et à les aider à déployer des systèmes robustes de management de la prévention.



→ Des activités de formation professionnelle continue

Les entreprises du BTP peuvent bénéficier de formations techniques spécifiques, telles que les formations plomb, travaux en hauteur ou travaux sous circulation, que l'OPPBTB met à leur disposition. L'Organisme propose également des contenus sur mesure pour les grands groupes, les sociétés d'intérim ou des maîtres d'ouvrage et assure la formation des formateurs de CSPS et amiante sous-section 3. Il a également conçu à l'attention des CSE des solutions et outils de formation tels que Prév'action, PRATIQ'prévention et des formations spécialisées BTP. Enfin, l'OPPBTB met à la disposition des TPE des modules courts et gratuits de formation à distance, comme les D-Clic Prévention. **En 2022, 1 500 entreprises ont suivi une formation de l'Organisme et 12 700 stagiaires ont été formés.**

→ Des actions individuelles engagées par l'OPPBTB

Tout accompagnement individuel d'entreprise doit apporter un bénéfice utile à un grand nombre d'entreprises du BTP. Dans cette perspective, l'OPPBTB déploie une ingénierie de terrain et publie des retours d'expérience massifs (**plus de 1 000 cas sont disponibles sur le site preventionbtp.fr, dont 202 publiés en 2022**). Ils permettent de partager les solutions de prévention et les bonnes pratiques mises en œuvre par les entreprises. Cet enjeu fort du plan @Horizon2025 se concrétise grâce à la mobilisation des collaborateurs et la mise en place de circuits de recueil et de valorisation de ces actions de terrain. Il ne pourra être atteint que si la prévention est envisagée comme ce qu'elle est : l'affaire de tous. ●

11 014

entreprises accompagnées par l'Organisme en 2022.



INTERVIEW DE

FRANCK OLLIVIER

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS



Quel bilan tirez-vous de cette année de présence sur le terrain ?

— 2022 a été une année de changements et de transition, notamment grâce au dynamisme de nos plus de 200 collaborateurs présents sur le terrain. Je retiens comme principaux temps forts le lancement de nos deux campagnes ciblées, l'une pour sensibiliser les entreprises du secteur au risque routier, l'autre pour les inciter à monter en compétences prévention leurs salariés intérimaires. Nous avons également renouvelé notre offre de formation professionnelle continue en créant ou en mettant à jour plusieurs stages (sur l'arrimage, le management de la prévention, l'accueil des intérimaires, notamment).

Pour atteindre nos objectifs, nous avons revu l'organisation de notre direction. Nous avons maintenu nos actions sur notre cœur de métier, à savoir, l'accompagnement des entreprises dans la durée (de six mois à un an), afin de diagnostiquer l'existant et de proposer des plans d'action en prévention. À titre d'exemple, en 2022, nous avons accompagné 11 014 entreprises, répondu à 7 000 questions posées à notre agence en ligne En Direct, et réalisé 1 086 diagnostics à l'occasion de la campagne « Zéro risque routier » et 513 dans le cadre de la campagne intérim.

Quelles sont vos priorités ?

— Nous voulons capitaliser sur cette première année de déploiement. Cela veut dire étoffer le plan d'action en 2023 (notamment en concevant et en proposant de nouvelles campagnes ciblées, plus de retours d'expérience et plus de formations adaptées aux besoins des entreprises). Pour cela, nous allons renforcer nos équipes, tout particulièrement en agences, pour être davantage à l'écoute des entreprises et mieux répondre à leurs demandes, mais aussi mieux repérer les bonnes pratiques qu'elles mettent en œuvre pour les partager avec le plus grand nombre.

EN ACTIONS !

→ La campagne ciblée « Zéro risque routier dans le BTP »

Deuxième cause d'accidents graves et/ou mortels dans le BTP, le risque routier professionnel constitue une source de danger majeure dans le secteur. Consciente de cet enjeu pour l'ensemble des professionnels, la Délégation interministérielle à la Sécurité routière (DISR) organise chaque année la Semaine de la sécurité routière au travail.

L'OPPBTB s'est associé à la sixième édition de cette semaine pour lancer un dispositif national de communication, d'information et de sensibilisation en faveur de la prévention du risque routier. L'objectif était de fédérer les acteurs en santé et sécurité au travail et du BTP* afin d'aider les entreprises à mieux prendre en compte le risque routier et de changer durablement les comportements des professionnels. La SMABTP a notamment financé la formation des entreprises de leur réseau à la prévention des risques routiers, leur a mis à disposition son offre d'information sur le sujet, et a co-animé un webinar national qui a réuni près de 90 participants.

Cette campagne ciblée s'est poursuivie pendant six semaines. À cette occasion, l'OPPBTB s'est rendu dans les entreprises et a réalisé 1 086 diagnostics et a proposé des webinaires et des réunions d'information pratique aux collaborateurs. Au total, près de 4 300 salariés ont pris part à ces sessions et 13 100 visiteurs ont passé le test conducteur qui leur était proposé. Le site Internet (zerorisqueroutierbtp.fr) mis en place pour cette campagne a été consulté par 307 641 visiteurs. ●


307 641
visiteurs sur le site
Internet éphémère
(zerorisqueroutierbtp.fr).



Les agences sont impliquées dans l'ensemble des actions de l'Organisme. Comme le précise notre plan stratégique @H2025 : « Tout part du chantier et doit revenir au chantier ! ».

En 2022, cela s'est traduit par une présence importante de nos 11 conseillers sur le terrain afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises sur leurs enjeux en prévention. Élément nouveau, le début d'année a été consacré à la construction du réseau de proximité avec comme idée que chaque entreprise puisse être activée rapidement et facilement par nos conseillers pour répondre à tous les besoins des branches.

Le déploiement des campagnes ciblées (risque routier professionnel et intérim) a été également un fort moment de cette année, car elles ont mobilisé l'ensemble de nos équipes sur un thème unique de prévention avec différents modes de déploiement : promotion, information et réalisation de diagnostics terrain pour alimenter les baromètres.

Jérôme Fougeron,
directeur de l'agence Grand Est

→ Faire évoluer le regard et les pratiques autour de l'intérim

Très présents dans le secteur du BTP, les intérimaires sont souvent rapidement formés et souffrent donc d'une forte sinistralité. L'OPPBTB a placé l'intérim parmi ses thématiques d'action prioritaires. Il entend faire baisser les accidents graves et mortels et améliorer les conditions de travail de ces salariés vulnérables. **En 2022, l'Organisme a lancé une campagne ciblée à l'attention des entreprises qui ont recours aux salariés intérimaires.** L'OPPBTB leur a proposé un « pack sécurité » qui comprend des conseils et des outils pratiques pour aider les entreprises à anticiper l'arrivée de ces collaborateurs, à mieux les accueillir et les accompagner durant leur mission. **Au total, on note que 70 000 visiteurs ont été enregistrés sur le site dédié. Quant aux publications sur les réseaux sociaux, elles comptabilisent 85 000 vues.** Un répertoire dédié comprenant l'offre d'information a été créé à l'occasion de cette campagne. Il contient notamment 4 fiches pratiques, 30 questions/réponses, 3 vidéos et 2 nouveaux mémos pratiques proposés dans 5 langues qui reviennent sur les procédures d'accueil des intérimaires sur les chantiers. Par ailleurs, **5 webinaires nationaux ont été organisés ; ils ont accueilli 617 participants** qui ont attribué la note de 4,5/5 à cet événement. Les réunions d'information ont accueilli 1 112 participants. Enfin, **l'OPPBTB a créé le « Diagnostic Intérim : Anticiper, Accueillir, Accompagner » qui a permis d'évaluer 513 entreprises** sur la façon dont elles sensibilisent les travailleurs intérimaires à la prévention. ●



85 000
vues de la campagne
sur les réseaux sociaux.

→ Grandes entreprises : une matinée pour partager les bonnes pratiques

En 2022, l'OPPBTB a maintenu ses actions auprès des grandes entreprises : l'Organisme a mené 12 diagnostics et 19 audits d'organismes de formation pour le PASI (passeport sécurité intérimaire) et animé 160 jours de formation afin de sensibiliser les professionnels des grandes entreprises du BTP aux enjeux de la prévention. L'OPPBTB a également joué un rôle de facilitateur entre les majors du BTP qui mettent en place des bonnes pratiques pour installer une culture de prévention solide et durable auprès de leurs équipes.

Afin de repérer, partager et encourager le déploiement de ces initiatives, l'Organisme a organisé en novembre 2022 une matinale consacrée à la « Culture de sécurité, Benchmark BTP ». Conçue en partenariat avec l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI) et Entreprises générales de France-BTP (EGF-BTP), cette rencontre a rassemblé plus de vingt acteurs majeurs du secteur qui souhaitent faire progresser cet enjeu. Le Benchmark des 14 diagnostics ICSI-OPPBTB

réalisés sur la Culture de sécurité dans le BTP a fait ressortir plusieurs constats comme, notamment, la nécessité de renforcer les perceptions sur les risques les plus importants, la nécessité de consolider le leadership sécurité des encadrants ou de mieux mobiliser les sous-traitants et les intérimaires à ces enjeux. Au regard de la qualité des échanges et des informations partagées, plusieurs matinales seront renouvelées en 2023. ●

* La Direction générale du travail, la Délégation interministérielle à la Sécurité routière, la Cnam, l'INRS, les organisations professionnelles d'employeurs et de salariés, les Services interentreprises de santé au travail du BTP (SIST-BTP), le groupe SMA BTP, PRO BTP et la Fondation du BTP.



→ L'OPPBTB récompense 24 entreprises pleines d'idées

Le 29 novembre 2022, l'OPPBTB a organisé la deuxième édition des « Victoires de Prévention BTP » à l'Atelier des Lumières, à Paris. À cette occasion, l'Organisme a dévoilé, devant plus de 350 entreprises et partenaires, les 24 lauréats (choisis parmi 242 dossiers reçus) de cette édition. Le jury a notamment souligné la qualité des propositions, leur impact sur la prévention des risques et la performance globale de l'entreprise, mais aussi leur duplicabilité. Les actions mises en valeur lors de cet événement peuvent en effet être reprises par les autres entreprises du secteur qui souhaitent améliorer les conditions de travail de leurs collaborateurs sur les chantiers. ●

24 
lauréats
choisis parmi 242 dossiers reçus.

→ Dans l'Hexagone... et au-delà

L'OPPBTB renforce sa présence auprès des entreprises du BTP dans les départements d'outre-mer. Ce déploiement a débuté à Mayotte, au printemps 2022, et s'est poursuivi en Guadeloupe, en Martinique, à la Réunion et en Guyane au début de l'été, avec, à chaque fois, le concours d'acteurs locaux. L'objectif de l'OPPBTB est d'offrir à ces entreprises un service équivalent à celui dont bénéficient leurs homologues en Métropole. Au total, plus de 130 entreprises d'outre-mer ont participé aux près de 80 diagnostics, réunions, ateliers et formations organisés. Des accompagnements en prévention seront par ailleurs prochainement proposés aux enseignants des établissements de formation professionnelle (CFA, lycées techniques, IUT, etc.). ●



Le déploiement de la priorité stratégique 1 apporte aux entreprises et aux salariés du BTP, la possibilité d'avoir un conseiller OPPBTB à leur écoute et qui peut, à tout moment, se déplacer dans leur entreprise ou sur leur chantier pour les conseiller, les aider à avancer en prévention, ou encore, les alerter en cas de défaillance observée. Cette « assistance terrain » leur permet d'avoir un regard extérieur sur leur organisation prévention, d'être à l'écoute des dernières bonnes pratiques des branches Bâtiment et Travaux Publics et de faire un point sur leur organisation prévention (documentaire, formation...). Nous organisons également des ateliers pour initier les entreprises à l'utilisation de nos outils en ligne et rédiger leurs documents prévention (DU / PPSPS / livret d'accueil...) qui sont très demandés par les professionnels.

Jean-Louis Thomas,
conseiller en prévention

→ La prévention sur le bout des doigts

Parce que les entreprises ont besoin d'avoir une réponse rapide, parfois en urgence, à leurs questions, l'OPPBTB permet aux professionnels de contacter facilement l'Organisme et ses conseillers via une agence digitale « En Direct » accessible en ligne ou par téléphone à tout moment. Composée de 26 conseillers en prévention qui se relaient pour garantir la continuité de l'assistance, cette agence très réactive a traité 7 000 questions en 2022 (soit une vingtaine de réponses par jour), issues de 3 522 entreprises. En 2022, les principales demandes ont porté sur des questions de prévention (santé et condition de travail, travaux en hauteur, co-activité, amiante, EPI et plomb, notamment), des questions sur l'Organisme afin d'en savoir plus sur l'offre de services, et des questions sur la documentation et les outils disponibles sur le site preventionbtp.fr. Le taux de satisfaction de l'agence digitale par les professionnels l'ayant sollicitée s'élève à plus de 97 %. ●



97 %
de satisfaction de l'agence digitale par les professionnels.



→ L'art de faire équipe

L'OPPBTB et plusieurs de ses partenaires, organisations professionnelles et syndicales de salariés ont tenu à poursuivre leurs actions communes en renouvelant leur accord national de partenariat. La FFB, la Capeb, l'UMGCCP, la Fédération des SCOP BTP notamment ont signé de nouvelles conventions pour faire de la lutte en faveur de la prévention une priorité partagée. En 2022, la CAPEB a organisé 164 sessions consacrées au Document Unique et plus de 100 réunions d'information (pour plus de 1 000 participants). La FFB était à l'origine de 235 sessions consacrées au DU (1 195 participants) et plus de 183 sessions d'information (pour plus de 2 376 participants). La Fédération des SCOP du BTP a initié 3 réunions d'information (35 participants). La FNTP a quant à elle contribué aux 4 groupes de travail pour l'amélioration de la santé au travail dans les travaux publics, regroupant également la CNAM et l'INRS. L'OPPBTB et la FTNP ont par ailleurs signé la charte « Chantier franchement sûr » qui engage, au niveau local, les maîtres d'ouvrage dans une démarche de prévention exigeante. Les partenaires ont mené de nombreuses actions communes et co-produit avec l'OPPBTB de nouvelles publications (sur les travaux en hauteur, les travaux sur cordes ou la signalisation temporaire, notamment). Tout au long de l'année, ils ont également valorisé les outils que développe l'OPPBTB (notamment « MonDOCunique » ou la nouvelle application Check Chantier) directement depuis leur site Internet. Par ailleurs, l'ensemble des organisations professionnelles et syndicales de salariés ont participé aux relais des campagnes ciblées engagées en 2022 par l'OPPBTB, et ont diffusé les campagnes publicitaires. On note ainsi 4 à 5 insertions dans le magazine Vie fédérale (CFDT Construction Bois), dans Les Cahiers du BTP (CFE-CGC BTP), dans Bâtiment Artisanal (CAPEB), Bâtimétiers (FFB) et Travaux (FNTP). ●



→ **Batimat : l'OPPBTP présente ses outils pratiques**

L'OPPBTP a participé au salon Batimat, organisé du 3 au 6 octobre 2022, qui a réuni plus de 88 800 visiteurs. L'Organisme proposait des ateliers pratiques pour aider les professionnels du secteur à s'approprier ses services digitaux, rédiger leur Plan particulier de sécurité et protection de la santé, se familiariser avec différents outils (Mon Document Unique...). Les experts de l'OPPBTP sont intervenus sur plusieurs conférences (« Data et sécurité : comment améliorer la sécurité des femmes et des hommes sur les chantiers ? », « La prévention intégrée aux métiers de demain »...) dans une logique pragmatique et pour aider les professionnels du BTP à s'emparer des solutions existantes. **En tout, l'Organisme a participé à 11 salons et événements professionnels en 2022 : le Forum TP, le Congrès UMGCCP, l'AG Capeb, la Convention SCOP du BTP, Préventica Marseille, Préventica Strasbourg, MID, RMGO, JC Capeb, Batimat, Les 24 h du bâtiment et Exprotection.** ●

11 salons



et événements professionnels en 2022 auxquels l'Organisme a participé.

→ **Une offre de services enrichie**

L'OPPBTP continue de faire évoluer ses prestations à destination des entreprises. Cette offre est organisée autour de cinq services : information, assistance technique en ligne, assistance technique terrain, formation et conseil. En 2022, l'Organisme a modernisé sa démarche de conseil et diagnostic et a développé de nouveaux supports pour répondre aux besoins des entreprises du BTP de toutes tailles. **En plus de nouveautés en termes de formation continue et d'accompagnements terrains, des ouvrages techniques (6 nouveaux en 2022), des fiches pratiques (26), des mémos pratiques (9), des études de cas chantiers (202), des affiches (60) et des vidéos ont notamment été produits.** Par ailleurs, le site preventionbtp.fr s'est enrichi de parcours pour piloter quotidiennement sa prévention, et l'assistance technique en ligne s'est renforcée grâce à la mise à disposition de l'application Check Chantier. L'offre de services de l'OPPBTP vise à aider les entreprises du BTP à intégrer la prévention dans toutes les phases de leurs activités (pendant et après le chantier, mais aussi dans leur organisation générale). ●

EN CHIFFRES !



11 014

entreprises accompagnées.

3 522

entreprises ont sollicité l'agence en ligne En Direct et lui ont posé 7 000 questions (en 2021, 3 569 entreprises ont sollicité En Direct et ont posé 6 220 questions).

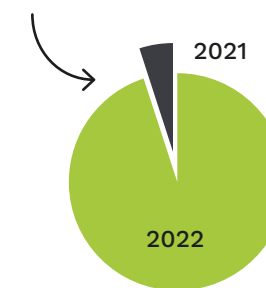


1 112

participations en CSE dans 746 entreprises.

1 500

entreprises ont suivi une formation continue réunissant 12 700 stagiaires (en 2021, ils étaient 600 stagiaires).

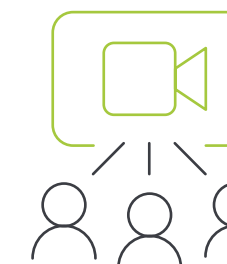


203

retours d'expérience chantier remontés du terrain et publiés sur le site (en 2021, 67 retours d'expérience ont été publiés).

700

participants aux Web@telier Document Unique (en 2021, ils étaient 630) qui aident les entreprises à réaliser leur Document Unique.



1 086

diagnostics réalisés à l'occasion de la campagne « Zéro risque routier », 513 dans le cadre de la campagne intérim.

#DIGITAL

Proposer aux utilisateurs des outils digitaux simples, efficaces et accessibles à tous

Fort de ses premiers succès avec le digital et en s'appuyant sur son site Internet revu et optimisé, l'OPPBTB vise un accompagnement massif des entreprises et des salariés du BTP, et en particulier les TPE/PME. L'Organisme met à leur disposition des outils digitaux simples, efficaces et accessibles, complémentaires de sa présence sur le terrain. Cette « démultiplication » des capacités de l'OPPBTB s'exprime notamment grâce à de deux services aux entreprises : l'information technique et le parcours d'accompagnement.

UNE OFFRE DIGITALE SUR MESURE

Grâce à ses outils digitaux, l'OPPBTB apporte aux professionnels du BTP une assistance technique, des parcours de prévention personnalisés et une riche documentation directement issue des retours d'expérience.

→ Une offre digitale exigeante dont le contenu provient du terrain

Organisme technique référent des branches Bâtiment et Travaux Publics, l'OPPBTB doit apporter une réponse d'expert immédiate, pertinente et adaptée à toutes les requêtes techniques posées par les professionnels du BTP. Les canaux digitaux (site Internet et applications mobiles) permettent aux 240 000 entreprises adhérentes d'être accompagnées de façon précise et pertinente. L'organisme propose des retours d'expérience et des conseils directement issus du terrain et des chantiers : en 2022, l'OPPBTB a publié sur son site preventionbtp.fr 203 retours d'expérience chantier, partagé 54 études de cas Prévention et Performance, et publié 282 questions/réponses.

Ces contenus sont vus et consommés par les entreprises du BTP qui plébiscitent ces formats (en 2022, la consommation des questions/réponses a augmenté de 28 % par rapport à 2021). L'OPPBTB a également créé 26 fiches pratiques sur des enjeux diversifiés (elles reviennent notamment sur l'utilisation des machines à bois, l'analyse d'un plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé, la rédaction d'un PPSPS, etc.), publié et mis à jour 110 affiches (notamment sur le risque routier ou le suivi santé des intérimaires), et créé 41 nouvelles vidéos mises en ligne sur sa chaîne YouTube. Enfin, la rubrique Actualités attire un nombre croissant de lecteurs (+ 12 % de consultations en 2022 par rapport à 2021) et le rythme de la newsletter *PréventionBTP* a été accéléré, passant d'une publication bimensuelle à un rythme hebdomadaire. Une grande partie de la documentation proposée aux entreprises est organisée dans des répertoires thématiques, les

boîtes à outils, un format lancé en 2022 pour simplifier l'accès des professionnels aux ressources éditoriales. Les répertoires les plus consultés ont été ceux consacrés aux chutes de hauteurs (559 000 consultations), à la Covid-19 (60 000) et aux risques routiers (35 500).

→ Deux nouveaux parcours personnalisés

Les PME et TPE ont pu découvrir deux nouveaux parcours pour faire leurs premiers pas en prévention ou progresser dans leurs démarches. Accessible depuis le site preventionbtp.fr, le dispositif « Je rédige mes modes opératoires » accompagne les entreprises pas à pas dans l'élaboration de leurs documents techniques et propose des ressources pratiques pour soutenir les entreprises dans leurs démarches administratives. Ce parcours a été consulté 3 375 fois.

Les 4 étapes du parcours « Je rédige mes modes opératoires »

- 1 • S'informer sur le mode opératoire
- 2 • Réaliser l'inventaire des modes opératoires existants
- 3 • Rédiger les modes opératoires
- 4 • Présenter le mode opératoire sur le chantier

Le parcours « Je rédige un PPSPS pour intervenir sur un chantier en coordination SPS » propose 6 étapes pour agir : s'informer sur le PPSPS ; analyser le PGC et commencer la rédaction du PPSPS ; rédiger les modes opératoires ; participer à l'inspection commune ; finaliser la rédaction du PPSPS et le diffuser ; réaliser un accueil simple et rapide sur le chantier. En 2022, les pages de ce parcours ont été consultées par les professionnels plus de 10 000 fois.

→ Un contenu sur mesure pour chaque professionnel

L'OPPBTB a multiplié les initiatives pour offrir aux entreprises un contenu sur mesure, adapté à leurs besoins. Ainsi dès lors qu'un professionnel s'identifie sur le site, il bénéficie d'un affichage personnalisé, en fonction de son corps de métier afin de simplifier l'accès aux informations qui l'intéressent. En 2022, seuls 9 % des professionnels ont eu recours à cette option ; en 2023, l'OPPBTB engagera des actions pour améliorer l'appropriation de ce service. L'organisme a également personnalisé ses campagnes d'e-mailings et développé un marketing relationnel qui incite les entreprises à explorer les ressources mises à leur disposition.

En 2022, trois scénarios de campagne de marketing relationnel ont été élaborés et envoyés à 22 252 contacts. Ces campagnes se déclenchent au passage de chaque visiteur qui s'est préalablement identifié en se connectant à son compte personnel. La première campagne incite les visiteurs à revenir consommer l'offre d'information. Lorsque le visiteur consulte une page « Risque » plus de 30 secondes, dans les 7 jours qui suivent, il reçoit deux e-mailings contenant des solutions complémentaires. 4 947 entreprises ont ouvert ou cliqué sur ces e-mails. La deuxième campagne invite les professionnels qui ont téléchargé des documents sur le site à en consulter d'autres. 15 935 entreprises ont cliqué ou ouvert ces emails. Par ailleurs, les entreprises ayant réalisé un document unique avec l'outil Mon Doc Unique Prem's intègrent un parcours et reçoivent pendant 18 mois des e-mails personnalisés afin d'accompagner leur progression en prévention. Enfin, une campagne a été engagée, visant à qualifier les contacts de la base de données et à identifier les personnes en charge de la prévention pour pouvoir leur diffuser des messages appropriés (6 800 adresses emails d'entreprises qualifiées sur un total de 39 000 entreprises ciblées). ●

INTERVIEW DE JÉRÔME MONTEIL

DIRECTEUR DIGITAL & COMMUNICATION



Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

— Le lancement de notre stratégie s'est opéré il y a un peu plus de 18 mois. Après une première année de structuration, nous sommes dans une phase de consolidation et nous nous concentrons sur notre objectif : utiliser le digital pour accompagner massivement les entreprises du BTP dans leurs stratégies de prévention. En 2022, nous avons constaté que les outils que nous mettons à leur disposition (qu'il s'agisse de notre site Internet totalement refondu ou de nos nouvelles applications) ont rencontré leur public : plus de 3,36 millions de visiteurs (+ 34 % par rapport à 2021) sont venus sur notre site et notre application Check Chantier a été téléchargée plus de 6 391 fois. Ces résultats montrent que notre offre

répond aux besoins de notre triple cible que sont les entreprises, les salariés, mais aussi les préventeurs.

Quelles sont vos priorités pour 2023 ?

— Accélérer sur les enjeux du numérique et du digital, en proposant un accompagnement plus fin, plus personnalisé et plus pratique grâce à de nouveaux services accessibles depuis notre site et à partir de nos applications mobiles. Nous voulons également renforcer nos liens avec notre communauté en développant nos réseaux sociaux où nous comptons valoriser la dimension positive de la prévention, et notre marketing relationnel afin d'accompagner au plus près, et étape par étape, les entreprises. Enfin, nous allons enrichir les boîtes à outils que nous mettons à la disposition des professionnels depuis 2022. Nous voulons leur proposer des solutions qui répondent mieux à leurs besoins, et particulièrement à ceux des TPE, des entreprises artisanales et des PME pour lesquelles le digital constitue souvent la seule possibilité d'accompagnement. Enfin, toujours dans l'intention de faciliter la consommation de notre offre d'information, nous comptons améliorer notre site preventionbtp.fr, notamment son moteur et sa logique de recherche ainsi que les chemins d'accès aux outils et aux documentations.

EN ACTIONS !

→ Des outils digitaux pour piloter sa prévention au quotidien

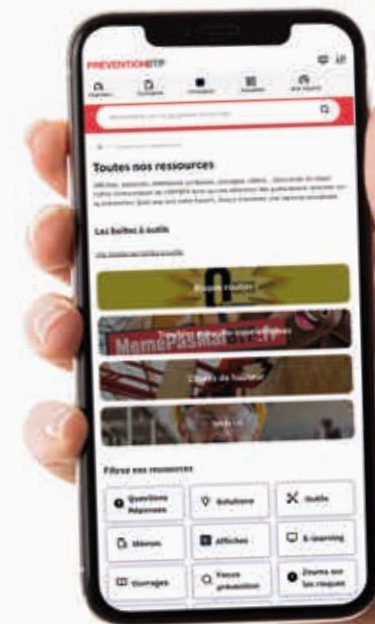
Une fois connectée à son compte personnel sur le site preventionbtp.fr, chaque entreprise peut accéder à 11 outils digitaux qui l'aident à gagner en autonomie, à améliorer sa prévention et à répondre aux exigences réglementaires. En 2022, 22 000 entreprises ont utilisé ces outils dont près de 4 400 pour l'outil Trame de PPSPS et près de 15 000 pour les outils MonDOCunique Plus et MonDOCunique Prem's qui permettent de réaliser l'évaluation des risques.

Les outils Suivi du personnel, Accueil du personnel et Gestion du matériel ont par ailleurs bénéficié d'une refonte graphique et technique pour améliorer l'expérience utilisateur en proposant une interface simple et intuitive. ●



L'OPPBTB s'est donné pour mission prioritaire d'informer les entreprises du BTP sur l'actualité et les bonnes pratiques en matière de prévention. Outre la publication de guides et documents pratiques et pédagogiques, en 2022, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les conseillers en prévention pour valoriser les retours d'expérience chantier relevés sur le terrain. Dans ce format d'information court, destiné aux TPE, on retrouve les informations essentielles de la solution mise en avant, dont son impact en prévention et son coût d'investissement. Nous en avons publié plus de 250 en 2022 sur le site preventionbtp.fr, sur tous les métiers et tous les risques. Elles alimentent également nos supports papier, dont les Lettres d'information en prévention, qui informent sur une thématique de prévention associée à nos campagnes et qui sont envoyées directement dans les boîtes aux lettres des entreprises.

Fabienne Leroy,
responsable d'éditions Print et Web



→ Preventionbtp.fr : une base documentaire qui s'étoffe

Le site preventionbtp.fr est la porte d'entrée à l'ensemble des services de l'OPPBTB. Ce site a enregistré 3,5 millions de visites en 2022, soit une augmentation de 34 % par rapport à l'année précédente. 2,15 millions de visiteurs uniques (600 000 de plus qu'en 2021) y ont vu près de 8 millions de pages. À elle seule, la rubrique Ressources, qui regroupe l'ensemble de la documentation, totalise 50 % des pages vues. Les entreprises recherchent particulièrement les questions/réponses (1,33 million de questions ont été consultées en 2022) et la documentation mise à leur disposition (fiches pratiques, solutions techniques Grand Angle, mémos pratiques et ouvrages techniques). La consultation des boîtes à outils représente, à elle seule, 9 % des pages vues du site en 2022 ; la boîte consacrée aux chutes de hauteur a été consultée 559 000 fois. Les entreprises qui souhaitent valoriser les bonnes pratiques de prévention peuvent également s'appuyer sur les 110 affiches que l'OPPBTB met à leur disposition sur le site. ●

3,5 millions

de visites en 2022 sur le site preventionbtp.fr.



Les 11 outils digitaux pour piloter sa prévention

- Évaluation des risques et DU
- Évaluation du risque chimique
- Suivi du matériel
- Accueil du personnel
- Habilitation électrique
- Plan d'action
- Suivi du personnel
- Suivi des chantiers
- Trame de PPSPS
- Modes opératoires
- Plan de retrait amiante



Retrouvez les outils digitaux
www.preventionbtp.fr/services

→ Check Chantier : la prévention en poche



Chef de chantier, chef d'équipe, préventeur ou opérateur... les professionnels du BTP s'interrogent régulièrement sur les bonnes pratiques de prévention à mettre en place dans un chantier et ont besoin de réponses instantanées. L'OPPBTB a développé pour eux l'application mobile Check Chantier qui rassemble des outils pour accompagner les professionnels sur le terrain : elle comprend des modules de vérification pour les échafaudages fixes et roulants et pour 41 familles d'engins. Un module « accueil » accompagne le nouveau collaborateur dès son arrivée et lui rappelle la conduite à tenir en cas d'urgence ou d'accident. Un module d'urgence met à disposition les informations pour réagir et avertir les secours le plus rapidement possible et délivrer les consignes à appliquer dans l'attente des secours. L'application propose également des outils pratiques pour mieux s'appropriier le chantier et ses environs. En 2022, l'application Check Chantier a été téléchargée 6 391 fois. Le module de vérification des échafaudages a été utilisé 5 522 fois et celui de vérification des engins 4 063 fois. ●

6 300

téléchargements de l'application Check Chantier.





→ Marketing direct et réseaux sociaux : transmettre une information ciblée

Pour faire connaître ses dispositifs et ses autres contenus pratiques, l'OPPBTB a multiplié ses actions de marketing direct et ses communications sur les réseaux sociaux. En 2022, l'Organisme a envoyé plus de 7,5 millions d'e-mails à des entreprises ciblées dans le cadre de 130 campagnes. Preuve que leur objet et leur contenu étaient pertinents, ces campagnes ont généré un taux d'ouverture de 32,5 % (vs 15 % pour la moyenne du marché BtoB) et une moyenne de 4,46 % de clics (vs 2 % pour la moyenne du marché BtoB).

Une campagne dédiée à la prévention des chutes de hauteur a été menée en juillet et en août sur les réseaux sociaux de l'OPPBTB et via l'achat de mots clés sur Google. Cette campagne a également été distribuée dans la boîte aux lettres des abonnés de la Lettre de la Prévention et a fait l'objet de trois pages de publicité,

trois campagnes d'e-mailing, et des affichages sur les sites Batiactu, Batiweb et Le Moniteur. Ces actions ont développé le trafic sur les contenus relatifs à la prévention des chutes de hauteur qui ont enregistré 351 308 visites (soit + 25 % de fréquentation par rapport à l'année 2021). La campagne a également été profitable sur les réseaux sociaux où l'on a enregistré un taux de clics de près de 5 % sur Facebook et supérieur à 11 % sur Twitter. Une autre campagne a été menée pour inciter les entreprises à créer leur Document Unique : elle a entraîné la création de 1 773 nouveaux comptes. 8 700 professionnels se sont par ailleurs abonnés aux réseaux sociaux de l'OPPBTB (sur LinkedIn, Twitter et Facebook) qui promeuvent l'offre de services, la documentation et les outils que déploie l'Organisme. ●



→ YouTube : toucher un plus large public grâce aux vidéos

L'OPPBTB a réalisé plus de 100 vidéos sur l'année 2022, dont 41 présentes sur la chaîne YouTube de l'Organisme. Celles-ci ont enregistré plus de 837 000 vues en 2022, soit une augmentation de 124 % par rapport à 2021. Cette performance est principalement liée aux vidéos consacrées au risque routier qui, à elles seules, totalisent 685 000 vues. Le nombre de vues croissant des formats vidéo démontre l'intérêt des professionnels pour ce support de communication. ●



Permettre d'engager facilement des actions de prévention et bénéficier d'un accompagnement personnalisé, tel est l'objectif majeur que l'OPPBTB compte atteindre avec le digital.

Grâce au site preventionbtp.fr, nous créons une relation unique avec chaque professionnel du BTP. Les utilisateurs peuvent personnaliser leur parcours par métier, et nous leur adressons des messages ciblés via nos outils de marketing relationnel, notamment. Également, afin d'accompagner au plus près les entreprises dans leur démarche, un coach en prévention est disponible pour les suivre pas à pas dans leurs actions. La richesse des informations et outils proposés est particulièrement utile pour atteindre les entreprises de toutes tailles.

Stéphanie Devos, cheffe de projet digital

EN CHIFFRES !

3,36 millions

de visites sur preventionbtp.fr. Le site a réuni 2,15 millions de visiteurs uniques (soit 600 000 de plus qu'en 2021).



308 000

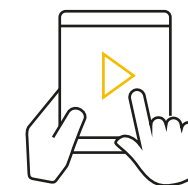
téléchargements de documents (ouvrages, affiches, fiches pratiques, mémos pratiques et solutions techniques Grand Angle).

41

vidéos YouTube créées en 2022.

+ de 837 000

vues (+ 124 % vs 2021).



7,5 millions

d'e-mails remis aux entreprises en 2022 dans le cadre de 130 campagnes de marketing direct.



22 252

entreprises contactées dans le cadre de 3 scénarios de campagne de marketing relationnel.

Près de 8 millions

de pages vues sur preventionbtp.fr (soit 1 million de plus qu'en 2021) :

- Ressources (50 %)
- Page d'accueil (8 %)
- Outils digitaux (7 %)
- Sur les chantiers (5 %)
- Actualités (5 %)
- Mon espace (5 %)
- Formation (5 %)
- Autre (15%) – Résultats de recherche, gestion de son compte, dans l'entreprise...

+ 22 500

évaluations des risques créées et mises à jour.

26

fiches pratiques mises en ligne et 60 affiches publiées.

+ de 14 400

nouveaux comptes utilisateurs en ligne créés (soit une progression de + 13 % vs 2021).

8 700

nouveaux abonnés aux réseaux sociaux de l'OPPBTB (LinkedIn, Facebook, Twitter).



+ de 10 600

nouveaux comptes entreprise créés en ligne (+ 8 % vs 2021).

#INNOVATION

Imaginer une prévention intégrée dès la conception, portée par l'innovation

Parce que l'innovation technique est un facteur clé d'amélioration des conditions de sécurité et de travail, l'OPPBTP consacre la troisième priorité de son plan stratégique à l'ingénierie prévention des métiers de demain. Son objectif est de concevoir une prévention intégrée dès la conception, grâce à l'innovation. Cette ambition conduit l'Organisme à expérimenter de nouvelles technologies (telles que les exosquelettes, les équipements de protection individuelle connectés, etc.) et à mener des expérimentations dans le domaine de la reconnaissance d'images ou dans celui de la data.



L'INNOVATION AU SERVICE, DE LA PRÉVENTION INTÉGRÉE

L'innovation technique est un facteur clé d'amélioration des conditions de sécurité et de travail. L'OPPBTB entend donc renforcer son expertise technique et poursuivre ses études afin de développer des solutions de prévention adaptées aux besoins actuels des chantiers, mais aussi des métiers en forte croissance et à venir.

La démarche de l'OPPBTB s'inscrit dans une double ambition : capter l'innovation afin d'anticiper les besoins des métiers de demain, et produire des recommandations qui répondent au quotidien actuel des entreprises. Ces deux ambitions s'inscrivent dans une exigence de prévention intégrée.

→ Anticiper les métiers de demain du BTP

Les défis climatiques et énergétiques vont profondément remodeler le secteur de la construction. La place croissante de la rénovation énergétique (qui fait appel à de nouveaux modes de pose), la réhabilitation et la transformation de bureaux en logements, mais aussi le recours massif aux matériaux bois dans les structures et les façades des ouvrages appellent à une vigilance renforcée sur les opérations de levage pour lesquels une expertise est nécessaire. La multiplication des installations d'énergies renouvelables (qui exigeront des travaux de maintenance), la ville intelligente (« smart city »), les infrastructures actives (comme la génération d'énergie à partir d'une route, par exemple) promettent également des évolutions majeures dans les métiers des Travaux Publics et de nouveaux besoins d'expertise et d'accompagnement pour l'OPPBTB.

→ De nouvelles publications pour les professionnels des branches

Sur ces sujets, l'Organisme a produit en 2022 de nombreux outils pour les professionnels du BTP, à retrouver sur le site preventionbtp.fr, qui leur

permettent d'opérer dans les conditions les plus sûres possible. Entre autres documents, **l'Organisme a publié 15 nouvelles solutions Grand Angle pour des prescriptions techniques sur des procédés de construction en sécurité, 4 focus prévention (contenant des informations pédagogiques et techniques pour organiser en amont des chantiers sa prévention), 9 ouvrages techniques et 9 mémos pour les compagnons (un format pratique, cartonné à garder sur soi).** L'OPPBTB a également édité un guide sur l'isolation thermique par l'extérieur, un rapport d'étude exploratoire, et des fiches sur le risque silice, et a créé le premier *Serious Game* qui permet aux professionnels du BTP de s'approprier les règles de l'art amiante SS4.



700 000

rénovations énergétiques réalisées en 2022, un chiffre qui progresse d'année en année.

(Source : Agence nationale de l'habitat - Anah)

→ Expérimenter de nouvelles technologies

Les nouvelles technologies digitales, la gestion et le partage des données sont au cœur de nouveaux enjeux. Plusieurs acteurs du BTP ont suggéré que l'OPPBTB joue un rôle actif dans le partage des données en lien avec la prévention et procède à des expérimentations. Dans ce contexte, l'OPPBTB et PRO BTP se sont associés pour identifier des solutions, comme celle de Biodatabank permettant de mettre en œuvre un bracelet de détection du coup de chaleur. **Ce bracelet intelligent qui estime l'accumulation de chaleur dans le corps a été testé à grande échelle (avec la participation de 880 salariés, de 13 métiers différents, répartis dans 53 entreprises).** Au terme de l'expérimentation, l'OPPBTB a analysé le questionnaire de retour d'expérience avec une expertise technique et médicale, pour comprendre comment les professionnels s'approprient ce dispositif, évaluent son confort, sa robustesse et son intérêt. Biodatabank a tenu compte de ces observations et, comme attendu par les utilisateurs, la société a augmenté le niveau sonore du bracelet à 74 dB, son niveau d'étanchéité de IP 65 à IP 67 et sa durée de vie de 15 %. **L'OPPBTB s'est également associé à la société Hilti pour évaluer, grâce à des études, les effets de l'usage d'un exosquelette sur la santé et la performance des utilisateurs, et la réduction des troubles musculo-squelettiques.** Dans ce cadre, l'Organisme a soutenu la construction du protocole d'expérimentation et contribué à l'identification des entreprises participantes. L'OPPBTB participe également à l'interprétation des résultats. ●

INTERVIEW DE PHILIPPE ROBART

DIRECTEUR TECHNIQUE



Quel bilan tirez-vous de cette année ?

— 2022 a été une année particulièrement productive : nous avons publié une documentation abondante dans la continuité d'actions déjà lancées (notamment sur les risques liés à l'amiante et à la silice, au gros œuvre et aux structures porteuses), mais aussi de nouvelles études sur les grues ou la construction bois en plein essor. Notre objectif est de répondre aux besoins immédiats des professionnels sur leurs chantiers, mais aussi de leur proposer une documentation plus développée ou encore au format vidéo accessible aux personnes allophones. Nous avons également mis en œuvre un module

de vérification des engins (accessible depuis notre application « Check Chantier »), expérimenté un bracelet de détection de la température intérieure du corps pour anticiper les coups de chaleur, contribué à faire évoluer la normalisation des garde-corps sur les structures bois, etc. Toutes ces actions partagent la même ambition : favoriser la prévention intégrée, autrement dit, intervenir le plus en amont possible du chantier pour tendre vers l'objectif « zéro accident ».

Quelles sont vos priorités pour l'année 2023 ?

— Nous comptons à la fois préparer des solutions pour répondre aux défis à venir dans le bâtiment (comme le défi climatique, notamment), en accompagnant des modes opératoires sur les isolants extérieurs ou les situations de travail en hauteur dans les marchés de rénovation. La relation à l'engin (le heurt engin piéton, le renversement d'engin et l'écrasement) reste un sujet d'exploration majeur : nous avons initié le projet « Stop Collision » qui doit aboutir au développement d'innovations permettant d'optimiser l'assistance au freinage et à la conduite pour limiter les accidents graves et mortels, encore trop nombreux dans ce domaine.

EN ACTIONS !



→ CARTO-Silice : comprendre les procédés les plus émissifs

La directive (UE) 2017/2398 du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2017 classe « les travaux exposant à la poussière de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail » comme cancérogènes. **Engagé de longue date dans la prévention de ce risque, l'OPPBTB s'associe de nouveau à la CAPEB, à la FFB, à la Fédération SCOP du BTP et à la FNTF pour réaliser depuis novembre 2022, une campagne de mesurage de grande ampleur de l'exposition à la silice cristalline.** Cent vingt mesures ont été effectuées sur la France entière en 2022, et 200 sont prévues en 2023. Les résultats obtenus permettront d'établir des fiches de préconisations et de fournir aux entreprises des solutions opérationnelles pour réduire l'exposition de leurs salariés au niveau le plus bas techniquement possible. L'OPPBTB finance et coordonne l'ensemble des mesurages, l'analyse et l'exploitation des résultats obtenus pendant cette campagne. ●

120

mesures sur l'exposition à la silice ont été effectuées sur la France entière en 2022. Et 200 sont prévues en 2023.

→ Poussière de bois : des ouvrages et un outil pour évaluer plus précisément les risques d'exposition

De nombreux salariés sont exposés aux poussières de bois dans le cadre de leur travail. Leur situation mérite d'autant plus d'être prise en compte que ces particules peuvent être à l'origine de pathologies sévères. Pour aider les professionnels du secteur à agir en prévention sur des problématiques émergentes, l'OPPBTB a créé de nouveaux outils dédiés à la construction bois, en plein essor. **Un ouvrage consacré aux Poussières de bois - Évaluez le risque d'exposition dans votre atelier a été publié en juin 2022 et téléchargé près de 1 000 fois.** En 2022, l'OPPBTB et l'institut FCBA se sont associés pour limiter cette exposition. **Ils ont mis à la disposition des entreprises un simulateur en ligne qui évalue le risque au regard du parc machines de l'atelier, utilisé par 1 321 entreprises.** Cet outil fournit une cartographie des zones les plus émissives afin d'identifier les points d'amélioration prioritaires et protéger les salariés. **L'organisme a également travaillé sur la norme NF EN 13 374,** qui spécifie les exigences et les méthodes d'essais relatives aux garde-corps périphériques temporaires destinés à être utilisés lors de la construction ou de l'entretien de bâtiments et d'autres structures. ●



Faire avancer la prévention intégrée est l'une de nos principales préoccupations. Pour éviter le risque de heurts engin-piéton, nous visons notamment l'intégration de la sécurité aux engins de chantier dès leur conception. Chaque année, on déplore de dix à vingt accidents graves ou mortels liés à des collisions entre un engin et un piéton alors que des systèmes de freinage automatique d'urgence existent et pourraient éradiquer ce risque. Le projet Stop Collision que nous avons mis en place entend fédérer les utilisateurs pour influencer sur l'offre des constructeurs d'engins et favoriser le développement des matériels "safe by design". Dans un second temps, nous inciterons les entreprises à acheter ou louer ces engins pour limiter les risques de heurts engin-piéton.

Sébastien Marie,
responsable du domaine
Travaux Publics

→ Isolation Thermique par l'Extérieur : une méthodologie pour protéger les interventions

Alors qu'un nombre croissant d'entreprises réalisent des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec un isolant rigide, **l'OPPBTB a consacré un guide à ce sujet, téléchargé 1 380 fois en 2022.** Élaboré en collaboration avec les organisations professionnelles (en particulier le Groupement Isolation Thermique par l'Extérieur), ce document comprend une méthodologie de travail spécifique. Il s'agit ici de protéger les ouvriers contre les risques de chutes de hauteur inhérents à ces interventions, tout en facilitant le geste métier. L'ambition de ce document est également de faire évoluer la réglementation afin, notamment, de faciliter l'usage des échafaudages sur chantier, en considérant, après démonstration, que l'isolant posé fait partie intégrante de la façade. La méthodologie de travail proposée facilite ainsi la réalisation du travail à partir d'un échafaudage de pied et le respect par les entreprises des distances entre façade et échafaudage, tout en diminuant les risques de chute de hauteur. ●



→ Réglementation : un portail unique pour tout comprendre

Comprendre et mettre en œuvre la réglementation applicable en santé, sécurité, conditions de travail est d'autant plus complexe que le cadre réglementaire est souvent issu de différents codes tels que les codes du travail, de l'environnement ou de l'urbanisme notamment. **Pour aider les entreprises du BTP à le décrypter, l'OPPBTB a lancé en juin 2022, sur son site preventionbtp.fr, un espace dédié « Droit de la prévention ».** Riche de près de 7 000 contenus à date, il permet d'accéder à toutes les réglementations en matière de prévention des risques professionnels dans le BTP et aux évolutions réglementaires et normatives que relève l'OPPBTB dans son travail de veille. Il comprend également les décriptages et commentaires des juristes de l'OPPBTB, et propose des outils pour mettre en œuvre chaque règle de droit. Ce nouvel espace a été consulté plus de 35 000 fois. Par ailleurs, l'Organisme est fortement impliqué dans l'évolution de la réglementation en matière de prévention, au sein de l'ensemble des commissions du Conseil d'orientation des conditions de travail (COCT), mais aussi directement avec ses partenaires tel que le Ministère du travail. **En 2022, l'OPPBTB a contribué à l'évolution de la réglementation ou de sa mise en œuvre notamment pour renforcer la prévention des accidents d'origine électrique, liés aux engins de terrassement, aux machines de forages, pour faciliter l'utilisation en sécurité des échafaudages de pied lors de chantier d'isolation thermique par l'extérieur (ITE), ou pour améliorer la formation des coordonnateurs SPS.** ●

+ de 35 000

vues sur l'outil d'analyses juridiques.

→ **Douze nouvelles start-up intègrent l'accélérateur Santé-Prévention du BTP**

Évaluées par un jury de professionnels du BTP et de la prévention, en 2022, douze nouvelles start-up ont rejoint l'accélérateur Santé-Prévention du BTP né de l'alliance entre l'OPPBTB et le CCCA-BTP, PRO BTP et la Fondation Excellence SMA. Elles viennent s'ajouter aux 58 start-up intégrées depuis 2018, qui proposent des solutions innovantes en matière de chantiers 4.0, de formation, d'assistance pour les travailleurs, de santé et de logiciels de gestion. Dans le cadre de l'accélérateur, l'OPPBTB accompagne plus particulièrement les start-up en les valorisant sur des salons et dans la presse, en leur facilitant les tests terrain auprès d'entreprises du réseau de l'Organisme et en leur proposant une expertise technique. ●



L'innovation technique est l'un des premiers facteurs d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité sur les chantiers. EPI connectés, robotique, drone, computer vision, IA... ces nouvelles technologies nécessitent une détection, une évaluation (pour repérer les solutions vraiment pertinentes) et une promotion. Ces trois étapes sont au cœur des préoccupations du groupe de travail " Innovation " interne à l'OPPBTB et qui a cet objectif : aider les acteurs de la branche à accéder plus facilement à l'innovation.

Mohammed Trabelsi,
responsable Organisations, Méthodes & Équipements

→ **Filière : l'OPPBTB intègre le think tank Cinov'action**

La crise sanitaire a souligné le rôle des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre en santé et sécurité au travail. Pour les aider à déployer une culture prévention, l'OPPBTB s'est associé pour la première fois à la Fédération Cinov, représentative de la branche BETIC (métiers du conseil, de l'ingénierie et du numérique) et a rejoint le think tank Cinov'action. Dans le cadre de ce partenariat, l'Organisme contribue à un outil d'autodiagnostic des compétences à destination de la maîtrise d'œuvre, et soutient également les travaux du Cinov en vue d'élaborer une étude dédiée à l'évolution des métiers de la construction (nouveaux matériaux, contrainte environnementale, utilisation du digital, etc.). L'implication de l'OPPBTB dans ce think tank permet de valoriser la prévention des risques professionnels et de développer la prévention intégrée avec les concepteurs des ouvrages. ●

LES DOUZE START-UP INTÉGRÉES EN 2022 SONT :

- **Tricky** : développe un outil de « ludification » en prévention et santé.
- **Ma Clinique Digitale** : facilite les téléconsultations avec des kinésithérapeutes.
- **Trax** : propose des semelles de confort connectées.
- **Id1 life** : conçoit une plateforme Web avec les données de santé des victimes d'accident.
- **Reckall** : développe des systèmes électroniques d'évitement des collisions.
- **Mobilus Labs** : facilite la communication sur les chantiers.
- **Adok** : conçoit un projecteur tactile.
- **Consultaway** : propose une solution de télémédecine.
- **Keep Control** : facilite la traçabilité des EPI en temps réel.
- **Hxperience** : développe un capteur qui collecte, traite et analyse les données des bâtiments.
- **Predilife** : conçoit un outil de médecine prédictive.

EN CHIFFRES !



781 836

total des vues pour les pages du site preventionbtp.fr sur la documentation technique.

Le PPSPS, le Document Unique, les installations d'accueil et d'hygiène sur chantier sont les sujets les plus vus.

234 000

vues des ouvrages techniques de l'OPPBTB, qui ont donné lieu à 115 000 téléchargements.

Parmi les 9 ouvrages publiés cette année, les plus consultés sont ceux consacrés à l'évaluation du risque d'exposition aux poussières de bois, à l'isolation Thermique par l'Extérieur par enduit sur isolant, à un bracelet de détection du coup de chaleur ou encore aux protections anti-bruit en atelier de serrurerie-métallerie.



215 000

vues des solutions techniques Grand Angle sur le site preventionbtp.fr.

Parmi les 15 nouvelles publications éditées en 2022, qui proposent des prescriptions techniques sur des procédés de construction en sécurité, celles consacrées à l'arrimage, à l'utilisation d'un échafaudage de pied, à l'entretien des ponts métalliques, au déplacement de charges lourdes ont été particulièrement consultées.



22 000

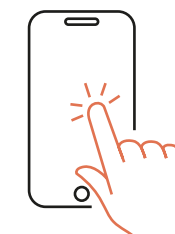
téléchargements des 9 mémos pratiques ont été réalisés.

Ce format pratique à destination des compagnons traite de la prévention des travaux sur cordes, du montage de grue GMA-GME, des travaux en hauteur ou encore des gestes indispensables pour préserver sa sécurité et celle des autres sur les chantiers de gaz.

322 000

vues des 4 focus techniques de prévention ont été totalisées.

Ces informations pédagogiques et techniques pour organiser la prévention en amont des chantiers, reviennent sur la liste des postes à risques particuliers et la formation renforcée à la sécurité, les formations à la sécurité pour le personnel intérimaire, les réflexes à maintenir pour se protéger contre la Covid-19 ou le mode opératoire à établir pour optimiser la prévention sur un chantier de BTP.



71 000

téléchargements des 11 fiches pratiques CSP ont été enregistrés.

Ces fiches permettent d'évaluer la mission de coordination SPS, de faire, l'analyse du plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé, l'inventaire des modes opératoires ou le mode opératoire sur chantier.

#RENFORCER LA FORMATION INITIALE

Assurer un haut niveau
de compétences en prévention
auprès des jeunes, des nouveaux
dirigeants et des intérimaires

La formation des jeunes générations est une étape clé pour induire des changements durables dans une entreprise. Dans cette logique, et depuis 2009, l'OPPBTB est activement engagé auprès du CCCA-BTP pour accompagner la formation en prévention des apprentis. Cette initiative s'est progressivement étendue à d'autres établissements de formation initiale et aux établissements d'enseignement supérieur. Aujourd'hui, l'ambition de l'OPPBTB est de déployer ces actions de formation auprès de l'ensemble des jeunes entrants dans le BTP (apprenants et étudiants en formation initiale professionnelle et supérieure, nouveaux cadres et dirigeants d'entreprises, intérimaires). Cet objectif est au cœur de la quatrième priorité stratégique du plan @Horizon2025.



FORMER CHAQUE NOUVEL ENTRANT DANS LE SECTEUR DU BTP

Pour l'OPPBT, le déploiement de la formation initiale s'appuie sur un ensemble d'actions : être plus présent dans les établissements de formation, développer de nouveaux modes d'animation et de formation, poursuivre sa contribution aux évolutions des référentiels de diplômes et autres titres professionnels, et enfin, promouvoir ses outils pédagogiques auprès de ses partenaires. Ces actions concernent les jeunes, les intérimaires et les nouveaux dirigeants.

→ Les jeunes en formation initiale professionnelle

Pour toucher le plus largement possible ce public, l'Organisme renforce la présence de ses conseillers dans les établissements de formation et met à leur disposition une offre pédagogique adaptée aux besoins des apprenants. L'OPPBT s'adresse directement aux jeunes en utilisant les supports digitaux et vidéo comme le challenge « 100 minutes pour la vie » proposé via une application mobile. L'OPPBT accorde également une attention particulière aux enseignants et, en 2022, il a formé près de 400 d'entre eux aux enjeux de la prévention en présentiel ou dans des classes virtuelles.

Enfin, l'Organisme a pris part aux groupes de travail de la Commission professionnelle consultative Construction. Son objectif était de mieux intégrer la prévention des risques dans les référentiels de plusieurs titres et diplômes (et notamment dans les Bac Pro et BTS « Travaux Publics »).

→ Les jeunes en formation supérieure professionnelle

L'OPPBT a développé à l'attention des étudiants d'IUT, d'écoles d'ingénieurs de la construction et de Masters spécialisés des modes de formation à distance et multimodaux (*Blended Learning*), des « *Serious Games* » et des modules de réalité virtuelle qui ont démontré leur pertinence.

En 2021 et 2022, près de 6 700 jeunes en formation initiale supérieure ont participé à une formation de l'OPPBT (soit + 650 par rapport à 2020-2021). Les premiers établissements concernés sont les IUT Génie Civil et Construction Durable (19 sites), suivis par les écoles d'ingénieurs spécialisées telles que l'ESTP (Paris, Troyes, Dijon) et les ESITC (Metz, Paris, Caen, Lyon et Égletons).

→ Les intérimaires

L'OPPBT mène de nombreuses actions pour développer la culture de prévention auprès des intérimaires. Parmi ces actions, il soutient et promeut le PASI BTP (passeport sécurité intérim), mis en place par le syndicat des Entreprises générales de France (EGF) pour garantir un socle de compétences à ce public. L'OPPBT a également conforté ses actions partenariales et a rencontré l'organisation professionnelle Prism'emploi pour renforcer la sensibilisation des intérimaires à la prévention des risques. Enfin, un travail a été engagé avec l'ANACT, Adecco et Vinci pour développer, à partir d'une étude terrain, des outils pratiques qui faciliteront l'accueil des intérimaires au sein des entreprises. ●



Toucher le plus largement possible ce public, c'est d'abord renforcer la présence des conseillers en prévention auprès des établissements de formation professionnelle avec une offre de services spécifique.



INTERVIEW D' ARNAUD CHAUMONT

DIRECTEUR FORMATION INITIALE



ampleur (notamment avec l'Afpa, (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) afin de mieux intégrer les enjeux de la prévention dans les formations destinées à nos trois publics entrants que sont les jeunes (en formation initiale professionnelle et supérieure), les intérimaires et les nouveaux dirigeants.

Quelles sont vos priorités pour 2023 ?

— Nous comptons capitaliser sur l'organisation mise en place et monter en puissance. Cela veut dire démarrer nos actions avec nos nouveaux partenaires, et en chercher d'autres (notamment pour mieux répondre aux besoins des intérimaires). Nous tirerons aussi le bilan de notre action « 100 minutes pour la vie » qui a particulièrement bien fonctionné cette année. En 2022, nous avons également mené un important travail d'état des lieux concernant les nouveaux dirigeants : nous comptons exploiter les résultats de cette étude et les transformer en actions concrètes. De façon générale, notre objectif est de consolider nos actions auprès de tous les entrants dans la profession qui, par définition, constituent un public particulièrement fragile.

Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

— En 2022, la direction Formation initiale a été rattachée au secrétaire général et s'est structurée autour de trois pôles : un pôle Conception de projets, un autre Digital Learning, et enfin, un nouveau pôle Coordination terrain. Cette direction s'est par ailleurs étoffée et sept nouveaux collaborateurs nous ont rejoints (soit une augmentation de l'effectif de plus de 40 %). Pour mieux répondre aux demandes de nos partenaires en formation initiale, nous avons également optimisé notre présence sur le terrain. Enfin, nous avons développé des partenariats de grande

EN ACTIONS !

→ « 100 minutes pour la vie » : les jeunes se prennent au jeu

La sécurité au travail et sur les chantiers constitue un enseignement incontournable, intégré dans les programmes de la formation initiale. Pour inculquer aux jeunes rejoignant le BTP les bons réflexes tout en changeant le regard qu'ils peuvent porter sur la notion de risque, l'OPPBTB a créé l'opération « 100 minutes pour la vie ». La nouvelle édition du challenge national 100 % mobile « 100 minutes pour la vie » a rencontré un franc succès : pour cette deuxième édition, plus de 12 500 élèves et apprentis de la filière BTP issus de 137 établissements partenaires ont été sensibilisés à la prévention des risques professionnels pendant les cinq semaines de ce challenge. Au total, ils se sont lancés 96 830 « battles » (+ 25 % par rapport à 2021) et ont répondu à 790 709 questions de prévention (+ 32 %). Par ailleurs, 23 % des participants ont su répondre aux 50 questions du challenge, contre 14 % en 2021 : cette progression souligne l'impact positif de cette campagne digitale auprès des futurs professionnels du BTP. Elle démontre aussi l'intérêt de maintenir cet accompagnement à la fois rigoureux et ludique pour aider ce jeune public à intégrer le plus tôt possible les bonnes pratiques en matière de sécurité. ●



12 561 jeunes,

issus de 137 établissements partenaires, ont participé à la campagne « 100 minutes pour la vie ». Ils ont posé 790 709 questions de prévention et lancé 96 830 battles, des chiffres en hausse de respectivement + 32 % et + 25 % par rapport à 2021.

20 000 stagiaires

et 800 formateurs BTP de l'Afpa bénéficient du nouveau partenariat signé avec l'OPPBTB en 2022.



Le plan @Horizon2025 a placé la barre haut en renforçant l'activité de l'OPPBTB auprès des établissements en formation initiale. Pour le mettre en œuvre, nous avons consolidé notre équipe de conseillers régionaux en formation initiale et mobilisé les conseillers en prévention de nos agences qui sont déjà en contact avec des CFA et des lycées professionnels. Ensemble, nous intervenons auprès des enseignants, nous les formons à la prévention des risques, et nous leur proposons des outils pédagogiques pour leurs apprenants. Sensibiliser nos jeunes est un enjeu majeur : ce sont eux le BTP de demain.

Jean-François Cadiou,
conseiller régional
Formation Initiale



→ L'OPPBTB accompagne les enseignants du BTS Management économique de la construction

Dans le cadre de son action auprès de l'Éducation nationale, l'OPPBTB a introduit la notion de **Prévention et Performance dans le référentiel de compétences du BTS « Management économique de la construction »**. Pour aider les enseignants de ce cursus à s'approprier cette compétence, l'Organisme a mis à leur disposition des classes virtuelles, organisées en deux sessions de quatre heures, dispensées en direct et par groupe de 10 à 12 participants. Une centaine d'enseignants ont été formés ; ils bénéficient par ailleurs de nombreuses ressources clé en main (notamment des cas concrets d'entreprises) qu'ils peuvent ensuite intégrer dans leurs projets pédagogiques. Ce dispositif complet enregistre un taux de satisfaction global de 88 % : les enseignants déclarent être sensibles aux enseignements théoriques et, surtout, aux ressources pratiques proposées par l'OPPBTB et qui les aident à former les quelque 2 000 étudiants qui, chaque année, suivent ce BTS. ●



88 %



de taux de satisfaction global du dispositif pédagogique aux enseignants.



→ L'OPPBTB et l'Afpa développent la prévention des risques dans les qualifications professionnelles

Chaque année, près de 20 000 apprenants de tous âges suivent l'une des 84 formations aux métiers du BTP dispensées dans l'un des 134 centres de formation de l'Afpa. **Pour aider l'Agence à mieux intégrer la prévention des risques dans ses cursus, l'OPPBTB a noué avec elle un partenariat ambitieux qui se déploiera sur cinq ans.** Ce partenariat permettra d'actualiser l'offre de formation de l'Afpa, mais aussi de faire monter en compétences ses plus de 900 formateurs sur les enjeux de la santé et de la sécurité au travail. Les apprentis et les stagiaires seront ensuite sensibilisés à ces questions au travers d'une offre pédagogique ludique et interactive. ●

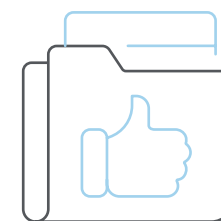
→ Former les enseignants aux enjeux des Interventions à proximité des réseaux (IPR)

Pour aider les enseignants à gagner en connaissance sur les Interventions à proximité des réseaux, l'OPPBTB, en partenariat avec le CCCA-BTP et l'Éducation nationale, a conçu un module d'*e-learning* spécifique gratuit. Depuis son lancement, ce cours a été suivi par près de 1 800 enseignants dans 16 académies. En moyenne, les enseignants ont participé à huit des douze heures de formation prévues au maximum, ce qui témoigne de leur intérêt pour ce module. 80 % des participants ont validé leur formation ; les premiers retours font état d'une grande satisfaction et soulignent la qualité des enseignements et leur adéquation avec les objectifs pédagogiques. ●



80 %
des participants ont validé leur formation.

EN CHIFFRES !

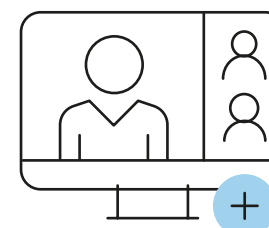


1 800

téléchargements des ressources dédiées aux enseignants de preventionbtp.fr.

6 715

étudiants formés à la prévention en 2022 et 2021 (+ 650 vs 2020) dont 6 122 en présentiel et 595 en *e-learning*.



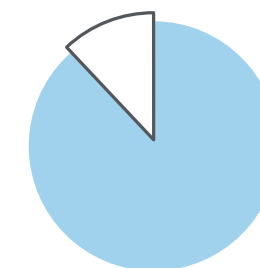
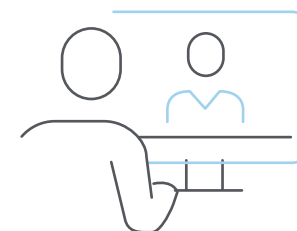
450

créations de nouveaux comptes enseignants sur preventionbtp.fr.



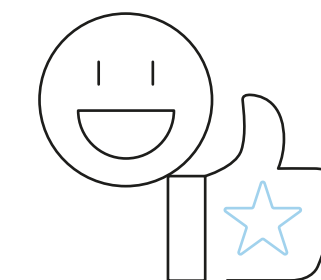
374

enseignants formés en 2022 lors de 36 sessions. Il s'agit du meilleur chiffre enregistré depuis 2012.



88 %

des enseignants du BTS « Management économique de la construction » formés par les collaborateurs de l'OPPBTB à la notion de Prévention et Performance se disent satisfaits de ce dispositif.



#PRÉVENTION & PERFORMANCE

Opter pour une approche résolument positive et incitative des risques professionnels

L'OPPBTB propose une approche renouvelée de la prévention qui repose sur deux actions : il s'agit de montrer le lien entre prévention et performance, mais aussi de développer une approche positive et incitative de la prévention des risques professionnels. L'enjeu est d'envisager la prévention non plus sous l'angle de ce qu'elle coûte à l'entreprise (notamment en termes de temps ou d'argent), mais au contraire de valoriser ce qu'elle apporte. L'ambition de la cinquième priorité stratégique du plan @Horizon2025 est donc d'aider les acteurs du secteur à changer de regard sur la prévention et de passer de l'évitement du risque à l'espérance du gain.



UNE APPROCHE POSITIVE DE LA PRÉVENTION

L'OPPBTP a ouvert la voie à une approche renouvelée de la prévention avec l'ambition de toucher toutes les entreprises du BTP, et notamment les plus petites. Cette conception innovante établit le lien entre prévention et performance et propose de changer de regard sur la prévention pour l'envisager non plus comme l'évitement du risque, mais comme l'opportunité de gagner en qualité de vie dans l'entreprise, en notoriété, en performance économique, en satisfaction clients, etc., autrement dit, d'opter pour une approche résolument positive de la prévention, au service de la pérennité de l'entreprise.

La prévention est trop souvent appréhendée par les professionnels du BTP comme un sujet contraignant et réglementaire ; plusieurs études indiquent par ailleurs que le coût ou la complexité (notamment administrative) de sa mise en œuvre sont les principaux freins à son déploiement. Le cinquième axe du plan stratégique @Horizon2025 propose de « contribuer au changement de paradigme de la prévention, en s'appuyant sur Prévention et Performance et Culture de prévention, en vue d'une approche résolument positive et incitative en prévention des risques professionnels ».

→ Allier prévention et performance

L'OPPBTP mène des actions pour mettre en œuvre et faire évoluer le regard des professionnels sur la prévention. **L'Organisme a mis à disposition, sur son site Internet, plus de 310 études de cas Prévention et Performance (dont 52 nouvellement publiées en 2022), autant de cas concrets qui prouvent par l'exemple que la prévention est source de performance.** L'OPPBTP mobilise également ses conseillers et experts pour qu'une part significative des retours d'expérience et des études qu'ils produisent incluent une approche économique et ancrent le conseil en prévention dans les réalités et exigences budgétaires de l'entreprise. **Pour consolider les bases académiques de**

ses travaux, l'OPPBTP a créé, en 2019, en partenariat avec CentraleSupélec et avec le soutien d'Eiffage Génie Civil, de VINCI Construction Terrassement et du Groupe Legendre, une chaire académique Prévention et Performance qui travaille sur trois axes : la compréhension des mécanismes organisationnels et sociologiques qui entretiennent la dissociation de la performance et de la prévention (voir page 54) ou, au contraire, permettent leur association, la création d'un jeu pédagogique d'aide à la décision, et enfin, la réflexion sur l'établissement d'indicateurs pertinents pour le pilotage en entreprise. Les travaux de cette chaire permettent de développer la culture économique des préventeurs, qu'ils soient en entreprise ou dans les organismes de prévention. Ils les aideront également à argumenter et à convaincre de la valeur ajoutée des démarches de prévention sur la performance globale de l'entreprise.



→ Promouvoir l'approche positive de la prévention

Pour faire changer le regard des entreprises et des salariés sur la prévention et les amener à la considérer de façon positive, l'OPPBTP est engagé dans une démarche massive de promotion. **L'Organisme a partagé des exemples inspirants et des réussites auprès d'un public de plus en plus large via ses réseaux sociaux, et plus particulièrement son compte LinkedIn**, à raison de 2 publications par mois pour un total de 54 207 impressions digitales. **L'OPPBTP a également mis en ligne une série de 5 vidéos sur le thème « La prévention, ça vous rapporte », vue 2 500 fois et accessible depuis sa chaîne YouTube.** Ces bonnes pratiques ont été diffusées lors d'interventions en DREETS, à l'occasion des 6^{es} journées techniques Routes de France, en région, mais aussi dans la revue *Prévention BTP*, où une étude de cas Prévention et Performance a été publiée chaque mois. ●



Quel bilan tirez-vous de l'année écoulée ?

— 2022 a été une année de structuration. Le sujet a été mis à sa juste place : il ne s'agit plus de l'envisager comme un domaine d'expertise technique, mais comme un projet plus global et plus ambitieux, qui vise à changer le regard sur la prévention et lever les freins à l'action. La création de cette direction est fortement symbolique et atteste de notre volonté de relancer ce sujet. Dans cette logique, nous avons également étoffé nos équipes et, en coordination avec la direction des opérations et de la formation, nous avons reconfiguré notre réseau de référents

INTERVIEW DE VIRGINIE RENARD

DIRECTRICE PRÉVENTION & PERFORMANCE

Prévention & Performance. Cette équipe est aujourd'hui forte de 24 collaborateurs en agence. Qu'ils soient en agence ou sein de la Direction Prévention & Performance et Culture de prévention, ces collaborateurs ont, en 2022, réalisé 36 nouvelles études de cas et revu ou actualisé plus de 40 études de cas antérieures.

Quelles sont vos priorités pour 2023 ?

— Nous allons poursuivre nos actions (qu'il s'agisse de produire de nouvelles études de cas ou de renforcer notre visibilité, notamment sur les réseaux sociaux et le site Internet preventionbtp.fr). Nous allons également explorer de nouvelles pistes pour atteindre les objectifs de la priorité stratégique 5. Le changement de regard que nous proposons passe par une approche économique et globale, mais aussi par un vocabulaire spécifique, une attitude positive, la mise à disposition d'outils simples, le témoignage de pairs, la formation des préventeurs, etc. Nous voulons examiner toutes les opportunités d'argumentaires et de diffusion pour, *in fine*, inciter les entreprises à s'engager davantage dans des démarches de prévention.

EN ACTIONS !



Le plan @Horizon2025 établit clairement le lien entre prévention et performance et propose de changer de regard sur la prévention pour l'envisager non plus comme une contrainte, mais comme un investissement rentable pour l'entreprise. Pour porter ce message auprès des professionnels du BTP, nous mobilisons les collaborateurs terrain afin qu'ils intègrent la prévention comme levier de performance dans leurs actions et qu'ils alimentent notre base de bonnes pratiques à présenter au plus grand nombre d'entreprises. L'OPPBT a été le premier à lier les concepts de prévention et de performance, notamment économique, avec des exemples concrets et de terrain. Même si faire changer de regard prend du temps, les premiers résultats sont déjà notables : le message convainc de plus en plus d'entreprises et la plupart des autres organismes en prévention se sont emparés du concept.

Audrey de Longevialle,
responsable d'opération
Prévention & Performance



→ ... et faire savoir

Pour permettre aux acteurs du secteur d'accéder plus facilement à cette information, l'OPPBT a médiatisé ses nouvelles publications, mais aussi plus de 40 études de cas antérieures sur ses réseaux. L'OPPBT a plus particulièrement partagé cette information sur son compte LinkedIn, sous forme de posts et de publications au format vidéo. En 2022, sur la chaîne YouTube de l'OPPBT, les vidéos de 2 minutes 30 – « La prévention, ça [vous] rapporte » – qui présentent ces études de cas ont été vues 2 500 fois au global. Enfin, l'Organisme a présenté les études de cas Prévention et Performance immédiatement exploitables auprès de différents publics en région. ●

→ Savoir-faire...

En 2022, l'analyse des bénéfices des démarches de prévention a abouti à la production de 36 nouvelles études de cas Prévention et Performance. Elles montrent, bilans chiffrés à l'appui, sur des exemples du terrain, comment le déploiement de solutions de prévention et d'amélioration des conditions de travail impacte favorablement la performance économique des entreprises, mais aussi leur productivité, la qualité de vie au travail, leur image, leur réputation, etc. Ces études de cas Prévention et Performance sont d'une grande diversité. Elles indiquent, par exemple, que l'achat d'un camion-benne équipé d'un convoyeur d'enrobés permet à un terrassier (6 salariés)

de gagner 50 % de temps de productivité. Une autre étude montre comment une entreprise générale (filiale d'une major du BTP) qui a acheté une aspiratrice pour réaliser le terrassement et les raccordements de réseaux a multiplié par deux sa production. D'autres études montrent que l'utilisation d'une tour escalier au droit d'un échafaudage permet aux compagnons de monter et descendre de la structure en toute sécurité, ou encore comment le recours à des plateaux coffrants préassemblés simplifie la réalisation en série de balcons en béton et facilite le réemploi d'un même plateau pour plusieurs coffrages. Ces études sont accessibles sur le site preventionbtp.fr. ●



50 %

de temps de productivité gagné grâce à l'achat d'un camion-benne équipé d'un convoyeur d'enrobés.



→ Référentiel MASE : qu'en pensent les dirigeants ?

1 300 entreprises du BTP se sont emparées du référentiel MASE qui propose la mise en œuvre d'un système de management pour maîtriser les risques liés à des travaux ou à des prestations réalisées dans un contexte de coactivité. Pour connaître le ressenti des dirigeants sur la performance de ce système, l'OPPBT a mené une enquête auprès de 127 entreprises certifiées MASE représentatives du panel. Il apparaît que 98 % de celles qui l'appliquent plébiscitent ce système et que 88 % sont plus confiantes en l'avenir. 83 % des dirigeants sondés estiment également que le référentiel MASE améliore la qualité de vie au travail. Des résultats concluants qui encouragent l'OPPBT à poursuivre la valorisation de cette certification et les retours d'expérience associés. ●



→ Une approche ludique de la prévention

Pour montrer scientifiquement les liens entre prévention et performance des entreprises et concevoir des indicateurs pertinents, l'OPPBTB a lancé avec CentraleSupélec une chaire d'enseignement et de recherche « Prévention et Performance dans le BTP ». **Leurs travaux ont abouti à la création d'un jeu d'entreprise qui permet aux joueurs de prendre conscience de leurs réactions et de la façon dont ils privilégient la production ou, au contraire, la prévention en cas d'arbitrage.**

Ce jeu développe la capacité des joueurs à intégrer prévention et performance dans leurs prises de décision et participe à une approche positive de la prévention. Il permet également de comprendre les processus qui font diverger ou converger prévention et performance lors d'une prise de décision et d'approfondir cette réflexion. ●

COMMENT PEUT-ON EXPRIMER LA PERFORMANCE ?



Satisfaction clients

Tenue des délais, qualité des prestations, satisfaction des parties prenantes (riverains, acteurs locaux...), etc.



Performance en prévention

Conditions de travail, réduction des risques, culture de prévention, solidarité, etc.



Performance économique et productivité

Rentabilité, compétitivité, temps unitaires, adéquation des compétences des personnels, atteinte des objectifs, etc.



Vie dans l'entreprise, performance sociale...

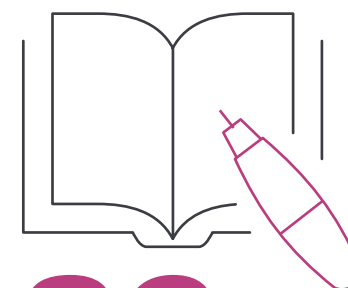
Qualité du climat social, développement personnel, collaboration, entraide, gestion des ressources, attractivité, etc.



Pérennité et notoriété

Image de l'entreprise, fidélité client, développement, capacité d'innovation, etc.

EN CHIFFRES !



36

nouvelles études de cas Prévention & Performance produites à fin 2022 par les référents OPPBTB en agence.

+ 60 %

du nombre de vues de ces études de cas (on compte environ 9 100 vues/mois en 2022 contre 5 600/mois en 2021).

5 600 en 2021

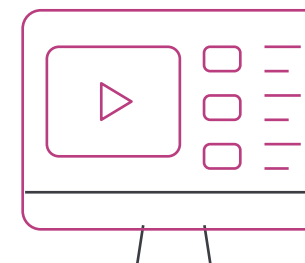
9 100 en 2022

52

nouvelles études de cas Prévention & Performance publiées, soit un total de 310 études de cas en ligne et sur le site preventionbtp.fr à fin 2022.

2 544

vues de la playlist « La prévention, ça [vous] rapporte » qui compte 20 vidéos.



DANS UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

La mise en œuvre du plan stratégique @Horizon2025 est soutenue, en interne, par une optimisation des systèmes de management, une politique de recrutement dynamique et une évolution de la culture d'entreprise de l'OPPBTB.

→ Un niveau de qualification reconnu

En 2022, l'OPPBTB a obtenu le maintien de son certificat ISO 9001. De nombreux points forts ont été relevés dans son dossier, et notamment la qualité de l'accueil et de l'intégration des nouveaux collaborateurs ainsi que la centralisation des actions d'amélioration de son système qualité.

L'Afnor a par ailleurs maintenu le certificat Qualiopi de l'OPPBTB.

Ce dispositif de certification mis en place par le ministère du Travail atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation et garantit aux entreprises une meilleure lisibilité de l'offre de formation. L'exigence de cette certification est élevée et impose de satisfaire trente-deux critères. En autres points forts, le professionnalisme des équipes de l'OPPBTB, la cohésion entre les collaborateurs, la qualité des supports pédagogiques qu'édite l'Organisme ou encore le maillage serré entre le conseil et la formation au service du client ont été soulignés à l'occasion de cet audit.

→ Un système qualité optimisé

Une refonte des processus du système qualité a été initiée en 2022 afin de simplifier les process, de faciliter leurs interactions et de gagner en pragmatisme. Cette réorganisation a débuté avec la remise à plat des processus de management et des achats ; les autres procédures du système évolueront en 2023.

LES RESSOURCES HUMAINES EN CHIFFRES

365
collaborateurs

12
recrutements

9
mobilités

900
jours de formation

32
promotions



→ Index de l'égalité femmes/hommes

L'OPPBTB est engagé dans une démarche d'égalité femmes/hommes qui s'exprime notamment à travers sa politique salariale.

Celle-ci prend en compte l'index Femmes/Hommes qui considère les résultats de cinq indicateurs :

- L'écart des rémunérations moyennes
- Les écarts des augmentations de rémunération
- Les écarts des promotions
- L'augmentation des salariées après leur retour de congé maternité
- La répartition des 10 plus hautes rémunérations selon le genre des salariés.

En 2022, l'OPPBTB atteint le score de

97/100



Une prise en compte durable des enjeux environnementaux

Depuis son bilan carbone mené en 2019, l'Organisme a mis en œuvre des actions qui ont permis de diminuer de :

34 %
ses consommations électriques

43 %
ses voyages en avion

40 %
le volume de ses impressions papier

→ Une culture d'entreprise en évolution

Pour réussir le déploiement d'@Horizon2025, l'OPPBTB fait évoluer sa culture d'entreprise et met en œuvre un plan d'accompagnement du changement. Élaboré par le Comité de direction, ce plan a identifié huit changements culturels essentiels : dans le détail, il s'agit de considérer l'offre digitale comme un moyen de prévention à part entière, à l'instar du contact présentiel. Ce plan souligne par ailleurs l'importance de répondre aux objectifs des campagnes ciblées, ce qui suppose de savoir mobiliser les équipes dans un temps court, autour d'un sujet commun. Il propose de focaliser la mission du conseiller sur la collecte et la production de pratiques de prévention mutualisables. Enfin, l'amélioration de la coopération entre les services, l'évaluation du bénéfice des actions menées, le développement de la culture économique de l'OPPBTB et le renfort de sa dimension technique (en permettant aux agences de porter un sujet technique, notamment) sont également encouragés.

Des actions complémentaires ont été menées en 2022 pour installer cette nouvelle culture et garantir la bonne mise en œuvre d'@Horizon2025. ●

CONSEIL DU COMITÉ NATIONAL



REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS D'EMPLOYEURS

CAPEB

Cécile BEAUDONNAT
• Jean-Yves LABAT

FFB

Gwenaëlle CAMUSAT
• Fabien FOURCADE

FFB

Frédéric REYNIER
• Carole PANOZZO

Fédération des SCOP du BTP

Jean-Marie KERHERNO (président)
• Alexandre POTOCKI

FNTF

Philippe AURIENTIS
• Éric LEFEBVRE

REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES SALARIÉS

CFDT

Giovanni VERRECCHIA
• David RAGUENES

CFE-CGC BTP

Henri COQUEMONT
• Bertrand SIMARD

CFTC

Jean-Michel VAILLENDET
• Antonio PIQUERAS

CGT

Christian BAIX (vice-président)
• Frédéric MAU

FO

Alain RÉBÉ
• Frank SERRA

OPPBTBTP

Paul DUPHIL,
secrétaire général

REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Gilbert DE STEFANO,
chef du Bureau CT3

REPRÉSENTANT DE LA CNAM

Le directeur des Risques professionnels
Jean-Christophe DESPLAT,
ingénieur conseil

L'OPPBTBTP EN RÉGION

COMITÉ NATIONAL

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
01 46 09 27 00
info@oppbtp.fr

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

■ Lyon

04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 69

● Grenoble

04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74

● Clermont-Ferrand

04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 42, 43, 63

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

■ Dijon

03 80 78 95 20
bourgognefranche-comte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

BRETAGNE

■ Rennes

02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

CENTRE-VAL DE LOIRE

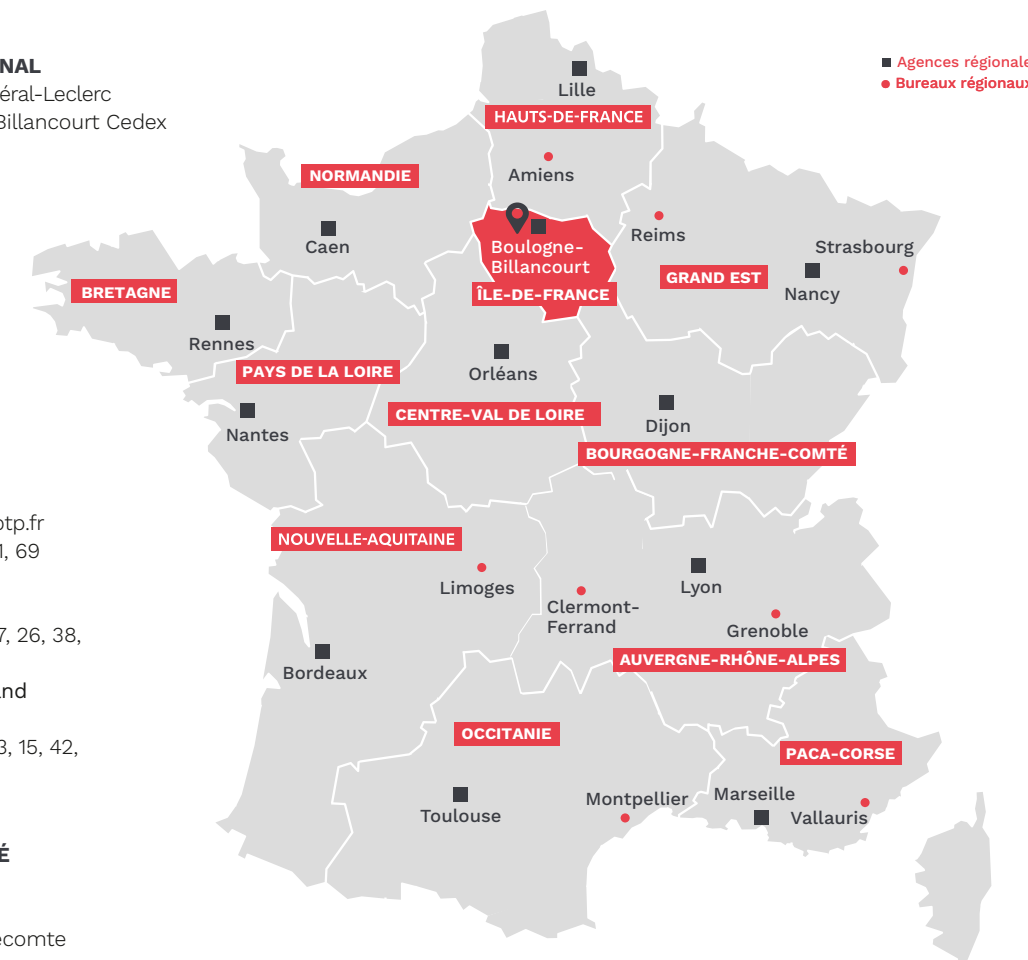
■ Orléans

02 38 83 60 21
centrevallaloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

NORMANDIE

■ Caen

02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61



GRAND EST

■ Nancy

03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88

● Strasbourg

Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68

● Reims

Tél. : 03 26 47 36 40
Départements : 10, 51, 52, 08

HAUTS-DE-FRANCE

■ Lille

03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62

● Amiens

03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

ÎLE-DE-FRANCE

■ Boulogne-Billancourt

01 40 31 64 00
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS DE LA LOIRE

■ Nantes

02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

OCCITANIE

■ Toulouse

05 61 44 52 62
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

● Montpellier

04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

NOUVELLE-AQUITAINE

■ Bordeaux

05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64

● Limoges

05 55 37 51 29
centreoest@oppbtp.fr
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

PACA-CORSE

■ Marseille

04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B

● Vallauris

04 93 00 04 99
Départements : 06, 83

Organisme professionnel de prévention
du bâtiment et des Travaux Publics
25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00 – E-mail : info@oppbtp.fr

preventionbtp.fr
oppbtp.com

OPPBTP

preventionbtp.fr

